LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 347 / 14 F
NOVEMBRE / DU 1992

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



« Les Bretons c'est comme les cochons !... »

Charles Pasqua, Paris, 20 septembre 1992

POBL VREIZH

ÉDITO

Le vote breton : une réalité et un atout

Les résultats du référendum n'ont pas fini de rappeler aux hommes politiques et aux journalistes la spécificité bretonne. *"Un oui breton et massif"* titrait le Monde du 2/10/92 en première page, ajoutant en sous-titre : "en approuvant à 59,85 % le traité de Maastricht, la Bretagne a affiché son ardente volonté d'ouverture". *La Croix, Libération* et d'autres encore *(Le Nouvel observateur)* ont commenté avec intérêt, souvent judicieusement, le "oui" breton.

D'autres le disent

Annick Cojean, il est vrai bien informée, écrit dans "Le Monde" : *"Aucune comparaison possible ici avec le "oui" frileux, à peine audible, du reste des Français. Il est énorme, le "oui" breton. Il est tonique, tonitruant. Il vient des cantons pauvres comme des zones les plus riches, de Saint-Nazaire, la sinistrée (60,4 %) et de Rennes la privilégiée (62,7 %). (...). Mais pourquoi ont-ils dit "oui" ? En bloc, unis, dans 5 départements (...), bref la Bretagne "historique" composant sur les cartes électorales une zone homogène aux frontières étanches. On n'a pas fini de disséquer ce "oui" breton qui bouscule les prévisions et remet en cause les grilles de lecture classiques des résultats selon lesquelles la combinaison des facteurs chômage, pêche et agriculture ne pouvait déboucher que sur un rejet du traité !".*

"Un vote régional", titre plus prudemment *Libération* du 28/9 après avoir montré l'inanité de l'affirmation suivant laquelle le "oui" était un oui de riche, le quotidien de P. July souligne que ce point de vue *"sous-estime, voire ignore, le poids de notre histoire profonde, de l'inconscient collectif face à un enjeu qui touchait l'âme des Français". "Le vote socio-professionnel n'existe pas dans la province la plus occidentale de France. L'enjeu était ailleurs : il fallait s'intégrer dans le grand mouvement européen". (...). Encore une fois, ce serait une grave erreur que d'omettre l'influence de l'identité régionale sur ce scrutin. La Bretagne comme l'Alsace a une forte conscience de son devenir collectif" (...). "Elle aborde le XXIe siècle avec la force supplémentaire de se penser en région".*

Faut-il s'étonner qu'"Ouest-France" donne la parole à un sociologue parisien qui fait un commentaire général du vote, sans mentionner la spécificité bretonne ?

"Libé" ajoute : *"Dans les années 60, la gauche régionale s'était passionnée pour l'Europe aux Cent Drapeaux. La Bretagne entière a cru aujourd'hui cette réalité accessible".*

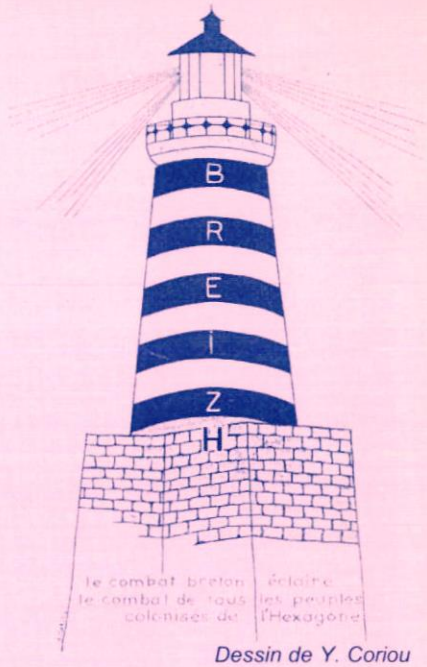
Comment expliquer cette adhésion sans peur malgré les difficultés, alors que les listes "Peuple Breton, Peuple d'Europe" ont eu aussi peu de succès à l'élection régionale ?

Oui à l'autonomie, non à l'autonomisme ?

Nous avons apporté des éclairages, dans le PB d'avril, dans une étude titrée "les Bretons sont-ils régionalistes ?". A près de 60 %, les Bretons souhaitent une forte extension des pouvoirs de la région – notons que c'est le pourcentage du "oui" en Bretagne ! – dans le maximum de domaines. Les milieux économiques sont les plus conscients de la nécessité de renforcer les institutions européennes car il faut un contrepoids au marché unique qui est déjà en place. Le responsable de l'association "Breizh Europe", qui représente à Bruxelles l'industrie agro-alimentaire du Finistère, déclarait début octobre que l'on ne peut critiquer les Eurocrates de Bruxelles, *"qu'il s'agit de la fonction publique la plus ouverte et attentive qui existe en Europe, mais que trop souvent, ce sont les gouvernements et leur administration qui ne font pas leur travail".*

Alors le vote breton ? Il nous semble être hyper-régionaliste, en faveur de l'autonomie réelle de la région, mais il nous paraît aussi refuser totalement le séparatisme, perçu comme synonyme de violence, ou tout au moins de conflit avec Paris. D'où le refus relatif du terme "autonomiste", déformé pendant des décennies par les médias et qui reste connoté péjorativement pour nos concitoyens.

Renforcer la "région", la faire entendre à Bruxelle, lui donner des pouvoirs économiques et réglementaires ? Une large majorité semble y être favorable. Mais les promoteurs de ces idées, l'UDB, et d'autres partis bretons, bénéficent seulement d'un respect d'estime pour leur action. Nous ne suscitons pas encore l'adhésion totale parce que notre image demeure trop culturaliste ou "institutionnaliste" (sic) pour les Bretons. La poudre du FLB, au



Dessin de Y. Coriou

demeurant bien symbolique et respectueuse de la vie humaine, demeure à l'arrière-plan, dès que l'on parle "Bretagne". Plus gravement, et plus logiquement, les Bretons refusent une situation à l'irlandaise, à la Corse ou comparable à ce qui se passe en Euskadi. Ils ont raison. Quant au modèle catalan, il paraît encore très irréaliste dans le cadre d'un État français ou le jacobisme est le dénominateur commun des forces politiques.

Vers une mise à jour

Rendre crédible et possible l'évolution que les Bretons souhaitent, parler clair, laver les ambiguïtés : c'est pour l'UDB la clé de l'avenir. **A notre congrès des 14 et 15 novembre, à Lorient, c'est de cela qu'il s'agira** : tirer les leçons d'un échec électoral et régional d'un vote net et significatif des Bretons au référedum. Pour ceux qui, depuis 1964, agissent pour "l'intégration fédéraliste des peuples européens" – ils avaient alors quelques longeurs d'avance –, c'est l'occasion des Bretons. Beaucoup a déjà été fait en ce sens. Cela doit maintenant déboucher sur la place publique. La force de l'opinion bretonne a étonné les observateurs. Comprendre ce qu'elle veut et l'exprimer mieux que par le passé, cela peut donner une dynamique sans précédent. Ceux qui veulent participer à cette expérience décisive sont les bienvenus à Lorient et à l'UDB !

J.J.M.

NDLR : Nous avons évoqué l'opinion bretonne majoritaire. Les minorités plus radicales n'ont pas forcément tort dans leurs analyses et leurs propositions. Mais, en démo-crates, il nous faut partir du peuple. Sans lui, tout n'est que rêve et illusion.

Souscription

Du tonus !

Merci à ceux qui nous ont permis de battre, avec cette liste mensuelle, un record historique de dons au PB. Tout sert à l'imprimerie, aux timbres, aux relances, à la prospection, et il en manque encore !

L'abonnement-solidarité (au prix de deux abonnements simples) permet à un chômeur de continuer à recevoir le PB en attendant des jours meilleurs. Tous les autres dons sont bienvenus, D'autres formes d'aide ? trouver des abonnés nouveaux, créer et relever un dépôt (c'est très simple), faire connaître le journal autour de vous, nous donner des listes de personnes à qui faire parvenir un spécimen. Et aussi participer au PB.

Merci encore aux "amis du Peuple Breton".

347 !

Tous ceux dont la bande d'abonnement porte le nombre "347" (ou tout nombre inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite. Ils éviteront un arrêt de l'expédition et aideront notre trésorerie. Merci !

SOUSCRIPTION

G. Houel, Dinan (60) ; V.F., Cambridge (30) ; P. Guégueniat, abonnement solidarité (140) ; A. Lavanant, Lannilis (90) ; P.Y. Quéméner (60) ; G. Even, Chantepie (60) ; R. Riou, Lannion (60) ; J.F. Laz, Leognan (60) ; L. Le Moy (20) ; M. Fievet, Gonesse (90) ; M. Josso (60) ; P. Beillois, Nantes (30) ; C. Chouffot (20) ; J.A. Le Goff, Le Juch (60) ; Ph. Gourdon, Issy (160) ; J. Chapron, St-Malo (60) ; G. Kermagoret (40) ; F. ar Bleiz, Pleraneg (60) ; P. Arz (20) ; C. Guyomarc'h (60) ; H. Audren, Blois (360) ; A. Russon, Pornichet (60) ; A. Casenove (60) ; J.L. Lucas, Caulnes (60) ; J. Le Guiel, Nantes (60) ; J.Y. Branvet, St-Grégoire (20) ; G. Christien (300) ; L. Le Guillou, Plouhinec (30) ; G. Guillonnet (30) ; Alan al Louarn (60) ; H. Henneton (60) ; J. Trolez, Guidel (60) ; J.Y. Le Corre, Clohars, F.G. Le Cunuder (20) ; Y. Plasseraud (160) ; R. Pedron, Plérin (60) ; E. Robert, Malestroit (40) ; Mme Larivain, Ploumilliau (60) ; B. Hanguouet, Vannes (40) ; M.A. Rouat, Plouhinec (20) ; A. Broussillon, Guadeloupe (20) ; D. Houguet, Guérande (30) ; P. an Houédec, Langidig (60) ; R. Le Gléau, Brest (60) ; E. Goadoué (60) ; S. Jouan, Rennes (30) ; L. Thomin (60) ; P. Cornet, Nantes (20) ; J. Martini, St-Malo (60) ; J. Barbaud (60) ; H. Gilles (25) ; J.C. Marchand (60) ; E. Guillois (60) ; J. Mével, Pontivy (20) ; R. Tassin, Lorient (110) ; Mme Pensec, Douarnenez (20) ; J.Y. Tenaud, Port-St-Père (60) ; F. Guillas (360) ; N. Portier (20) ; L. Jean, Sottevast (20) ; Y. Coriou (20) ; B. Jolois (20) ; L. Guillaumie, Plouaret (60) ; J.C. Marcot (60) ; P. Davin (60) ; X. Quintin (30) ; O. Kerzerho, Nantes (60) ; G. Georgeault (120) ; L. Kleac'h (20) et H. Cornic, Kemper (110) ; L. Fauchard, Kemperlé (60) ; R. Raoul (60) ; J.P. Hascoet (60) ; H. Martin, Trébeurden (160) ; P. L'Héréec, Plounérin (200) ; E.G. "soutien au PB (100) ; E.L.G. (60) ; J. et Y. Mourage, Orvault (60) ; H. Le Guillerm, St-Malo (60) ; Ber M. (30) ; Y. Colage (60) ; F. Parent, Nantes (20) ; T. Bourles, Landeleau (20) ; J.Y. Pensec, Orvault (60) ; C. Lelu, Orvault, (60) ; Disanv, Trébeurden (60) ; H. Louis Pontivy (60) ; P. Huitorel, Gourin (20) ; Total liste : 6.027 F. Total 92 : 24.509 F.

En guise de sommaire

Malgré quelques modifications dues aux retards de courrier (grèves du tri), le P.B. est encore riche et varié.

POLITIQUE Perspectives bretonnes **(p. 2)** et par delà les questions de personnes, la question du ralliement de militants bretons aux formations hexagonales **(p. 4).** L'alternative ? le rapport de force que propose Joël Guégan **(p. 11)** et le congrès de l'U.D.B. (14-15 novembre 1992) à Lorient **(p. 5).**

ÉVÉNEMENT Un romancier vendéen, soutenu par des médias, veut réhabiliter Barbe-Bleue ! Que signifie cette étrange affaire ? **(p. 6-8).**

ENSEIGNEMENT L'incroyable histoire de la rentrée bilingue dans le Morbihan **(p. 9).**

ÉCONOMIE L'interview d'un responsable de l'agro-alimentaire breton **(p. 10).**

POBL VREIZH Fanch Péru a été récompensé par un prix littéraire. Découvrons la suite de son œuvre **(p. 12)** et nos autres chroniques en breton.

PEUPLES DU MONDE Le vote des minorités **(p. 16-17)** pour ou contre Maastricht, la chronique irlandaise, des nouvelles des Sahraouis **(p. 19).**

CULTURE Lectures, vidéo, cinéma, disques sont au rendez-vous **(p. 20-25)** avant le courrier **(p. 26).**

Nous parlerons le mois prochain de l'action engagée sur le site de Caurel contre le tracé, prévu par la DDE, de la route à quatre voies.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"
(1) Rayer la mention inutile.

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Pourquoi PASQUA à la Une du P.B. ?

Charly Pasqua, l'empereur des Hauts-de-Seine et des "basses œuvres" des milieux durs du gaullisme (depuis longtemps, et entre autres au ministère des vrais-faux passeports) n'a pas apprécié le vote breton favorable à Maastricht. Un futur ex-futur président du Sénat (2e personnage de l'État !) devait-il pour autant tourner les Bretons en dérision une fois de plus, en reprenant devant les journalistes un monument du florilège colonial anti-breton ? ("Les Bretons c'est comme les cochons...).

Dans tous les cas, nous estimons nécessaire de lui renvoyer la balle... même s'il s'est dit "attristé" par la publication de son attitude. Notre tristesse à nous se nourrit de l'accumulation des bécassinades (à Douarnenez, à la télé ou ailleurs !...). Trop, c'est trop !

Lorient a-t-il son Duguesclin ?

En 1989 s'est produit à Lorient un électrochoc politique. Pour la première fois depuis longtemps, en l'absence de l'UDB, la liste de gauche n'est plus majoritaire.

La liste An Oriant Écologie (AOE) passe la barre des 20 %. Renée Conan (les Verts), Marie-Hélène Le Roux (déjà élue) en 83 sur son étiquette autogestion écologie), Joël Guégan (UDB), Jacques Yves Le Touze et Pascale Guillou représentants du mouvement culturel breton sont élus.

Une dynamique intéressante est créée, qui peut susciter à l'avenir des phénomènes comparables dans d'autres villes bretonnes.

A partir de ce moment, il est capital pour le Parti socialiste français que Lorient ne devienne pas une référence.

Et pour préserver son plan de carrière, le député-maire de Lorient a intérêt de casser ce nouveau rapport de force si prometteur pour le mouvement culturel, écologiste et autonomiste breton.

Il s'attaquera au maillon faible.

J.Y. Le Touze, président d'Emglev Bro an Oriant, qui a montré des qualités d'organisateur en fédérant des associations culturelles bretonnes.

Directeur-adjoint de l'Institut culturel de Bretagne, il est très disponible, se dit à l'occasion d'accord à 99 % avec l'UDB, n'a jamais affronté seul le verdict des urnes.

Il en est de même pour sa compagne Pascale Guillou, l'ambitieuse présidente de Dalc'homp soñj, dont la revue historique a cessé, depuis, sa parution, malgré les aides financières et une qualité reconnue.

Après le plaisir non dissimulé d'avoir été choisi pour célébrer le mariage de Mlle Guillou et de M. Le Touze, le futur sous-ministre va se charger de leur divorce avec le groupe AOE (An Oriant Écologie) sans lequel ils n'auraient jamais pu être élus.

L'occasion se présente fin 90 quand la ville doit choisir ses représentants au sein du futur district.

Pascale Guillou est présentée sur une liste PC-PS !

J.Y. Le Drian, le roi de la transparence, n'a informé que quelques proches au dernier moment. Nous sommes plus près de Démocratie zéro que "Démocratie 2000" !

Sans aucune discussion préalable, Mme Guillou-Le Touze fait prévenir ses anciens partenaires d'AOE de son ralliement au PS et PC, quelques instants seulement avant l'annonce officielle.

Devant un conseil médusé, comme le soulignera la presse, *"Le Drian a réussi un coup !"* Et celle qui vient de se faire phagocyter, félicite le nouveau poulain de l'écurie élyséenne *"de sa conception de la politique* !" Ça fait même rire encore au PS.

Pour sa première année de mandat le couple Le Touze ne s'est pas illustré par une grosse activité municipale, même si cette discrétion peut s'expliquer pour des raisons d'ordre personnel.

Ce qui ne les empêche pas d'argumenter la rupture, après coup, dans un communiqué indécent et dérisoire, plein de prétention et de fausse naïveté, que les résultats d'AOE sont ridicules et disproportionnés par rapport au travail accompli.

Merci pour les collègues qui se tapaient le boulot et qui sont accusés par J.Y. Le Touze, solidaire de son épouse, de leur avoir fait avaler des couleuvres !

Quand on connaît le fonctionnement ultra souple d'AOE ce genre de déclaration est profondément malhonnête. Malhonnête ce revirement par rapport aux collègues élus, à leur colistier et aux électeurs trompés. Ceux qui ont voté plus contre Le Drian que pour AOE se feront-ils avoir une autre fois ?

Dans son éternel rôle de présumé innocent, le couple Le Touze minimise la contre-partie de ce ralliement en annonçant tout bonnement une solidarité au niveau du district et du budget municipal.

Quand on connaît l'importance de cet acte politique et la dérive lorientaise en matière d'immobilier, de privatisation, de tape à l'œil, de déficit social et démocratique, donner un chèque en blanc c'est faire preuve (si on est sincère), d'une immaturité déconcertante.

Le 17/12/88, J.Y. Le Touze insistait sur le fait que les gens qu'il représentait *"ne participeraient à une liste que si il y avait union"*. Pas question pour eux de cautionner des divisions. Moins de deux ans après, c'est fait.

Génération gadget

Début 91, 10 ans après les belles promesses d'un PS déconsidéré, un homme déterminé, adhérent de l'UDB, Yannig Baron entame une longue grève de la faim dans le Morbihan.

A un an des régionales ce n'est vraiment pas le moment !

Pour redorer l'image du PS, habiller de plus d'honorabilité, la volte-face des Le Touze et déstabiliser davantage AOE, J.Y. Le Drian sort un nouveau gadget.

J.Y. Le Touze devient son conseiller permanent pour la culture bretonne, avec en prime une convention et une subvention. Breizh Bremañ, le club breton dont Le Touze est co-fondateur, dénonce cette collaboration et le fait qu' *"il se trouve être la main qui donne aux associations bretonnes et celle qui reçoit l'obole de la mairie"*.

Et Breizh Bremañ *"se demande par quel miracle expliquer le subit intérêt du maire de Lorient pour la culture bretonne ?"*

Depuis le début de l'affaire J.Y. Le Touze qui manque décidément de courage, refuse ce débat, se dérobe sous prétexte de ne pas polémiquer.

Dans la revue d'Emgann, il utilise même un poème de Sten Kidna en guise de réponse. Pas sûr que notre ancien camarade aurait apprécié. J.Y. Le Touze accompagnera J.Y. Le Drian rencontrer un conseiller du président de la République à l'Élysée le jour du mardi gras.



Depuis, trois autres militants ont dû faire grève de la faim pour limiter les dégâts, dans la filière bilingue de l'enseignement du breton, des champions du droit à la différence.

Des masques finiront bien par tomber

Aux élections régionales de 92, Pascale Guillou se retrouve sur une liste Génération écologie. La tête de liste est un ancien RPR de 34 ans !...

Il confie à *"La Liberté du Morbihan"* du 12 mars 92, qu'après avoir quitté le RPR et après "un flirt avec le Front National", rejoint Olivier Stirn, puis Soisson à France Unie pour enfin terminer (pour l'instant) chez Brice Lalonde.

On y trouve aussi un des symboles de l'action anti-écologique en la personne du maire de Caurel, Francis Bourdois, ainsi que d'excellentes relations du secrétaire d'État-maire de Lorient. Et d'où vient l'argent.

A l'époque ils n'avaient pas de structure puisqu'ils viennent de la mettre en place en septembre aux rencontres de Berder où J.Y. Le Touze a avoué timidement son appartenance à Génération écologie.

En se désolidarisant du groupe An Oriant Écologie pour apporter objectivement sa caution aux représentants du pouvoir parisien les Le Touze ont pénalisé un groupe de pression qui représente un électeur sur cinq. Il est grand temps de voir dans cette affaire, plus loin que le bord de la rade de Lorient.

Dans le passé, des gens d'une autre envergure ont démontré les dangers des divisions provoquées et les limites d'adhésions solitaires à des formations hexagonales.

Dans des villes bretonnes, des élus socialistes sont disposés, par électoralisme, à mettre de temps en temps des associations culturelles sous perfusion, ce qui peut rendre plus docile certains militants bretons.

A Paris, ces mêmes élus sont solidaires du PS et du gouvernement qui a choisi depuis longtemps, comme tous les partis jacobins, l'euthanasie pour la langue et la culture bretonnes.

Yannick QUÉNÉHERVÉ

Congrès 92 à Lorient les 14-15 novembre

Q. : Qu'est-ce qui dans le contexte général a changé depuis 90, brièvement ?

R. : Il y a deux ans nous venions d'assister à l'effondrement du système communiste. Aujourd'hui, on voit mieux que le "réveil des nationalités" est à la fois cause et conséquence de cet événement historique. Nous pressentions et dénoncions les dérives xénophobes et racistes, utilisées à des fins intéressées. L'actualité yougoslave le démontre cruellement.

Le congrès de Plestin mettait en évidence les liens entre productivisme forcené, exploitation du Tiers-Monde et désastre écologique. Depuis il y a eu le sommet de Rio qui a montré – s'il en était besoin – l'égoïsme des pays riches et d'abord des États-Unis.

Au plan français nous dénoncions en 90 la transformation du PS, au pouvoir depuis 81, en syndicat d'élus plus préoccupés d'élections, conçues en terme de rente de pouvoir, que d'amélioration des conditions de vie et de travail de la population. D'abandon en renoncement le PS a préparé le retour au pouvoir d'une droite pourtant divisée et sans projet.

Bref, un mouvement breton progressiste et écologiste est plus que jamais d'actualité.

Q. : Que pense l'UDB du résultat des Régionales et du Référendum sur l'Union Européenne ?

R. : Ces résultats revêtent la contradiction de fond à laquelle le Congrès de Lorient doit répondre, au moins partiellement : nos idées sont plus que jamais d'actualité, mais les résultats électoraux ne suivent pas.

L'élection régionale a fait apparaître le décalage entre le résultat des listes "PB/PE" et l'impact de l'idée régionale en Bretagne, impact récemment démontré une nouvelle fois par l'enquête de l'OIP. Tout se passe comme si les Bretons voulaient l'autonomie mais refusaient le mot.

Le résultat du référendum sur les accords de Maastricht, d'un autre côté, montre que lorsque les Bretons peuvent se prononcer sur des questions autres que de politique française, engageant leur avenir, leur vote est remarquablement homogène, identitaire de fait.

La phrase de notre camarade Paul Guéguéniat reste vraie : *"La notion du peuple breton est aujourd'hui admise, mais non revendiquée"*.

Q. : Comment sortir de cette contradiction, avec quels moyens, quelles aliances ?

R. : Il s'agit de repenser notre action, étant entendu que des changments notables ont déjà eu lieu dans l'organisation (abandon du centralisme démocratique depuis des années...), dans la doctrine (abandon du slogan "Bretagne-Colonie...), mais précisément ces changements n'ont pas été perçus. Quand l'UDB est connue, elle est mal connue, pourrait-on dire. Il faut donc mettre en œuvre aussi une pratique nouvelle des méthodes modernes de communication pour compenser les handicaps "naturels" d'un parti progressiste breton : le manque d'argent et un accès limité aux médias.

H.G.



Services informatiques de l'assurance maladie.

Bretagne réunifiée

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) étudie le regroupement de ses centres informatiques. La proposition faite – voir carte – comporte un regroupement pour les 5 départements bretons, un regroupement à Angers pour les Pays de Loire, sans Loire-Atlantique, évidemment. On note aussi un centre pour l'Alsace et la Moselle, un autre centre pour la Normandie réunifiée. Les services informatiques seraient-ils ouverts aux ethnies ?

Vannes : musique traditionnelle guinéenne ?

On a pu lire dans les colonnes d'"Ouest-France" que l'École nationale de musique de Vannes s'ouvrait cette année aux musiques traditionnelles. Le bémol c'est qu'il s'agit non pas en fait de culture locale mais d'exotisme : "savoir jouer une mélodie marocaine ou guinéenne peut aider à jouer une sonate de Mozart " sic ! Sans pour autant ignorer la world music, richesse et expression des peuples, il eût été de bon ton de proposer aussi ce que l'on sait faire chez nous, puisque les musiques trad ont maintenant, depuis peu, leur diplômés d'État.

Le breton, une langue d'avenir : d'autres le disent...

Claude Hagège, linguiste de réputation internationale, est professeur au Collège de France. A l'occasion de la parution de son dernier ouvrage, "Le Souffle de la langue, voies et destins des parlers d'Europe" (cf. rubrique "Livres"), le Nouvel Observateur (n° du 21/9/1992) lui a consacré une interview-fleuve. En voici un extrait qui devrait retenir votre attention :

Questions de l'intervieweur : "La France est riche en langues régionales. Le linguiste que vous êtes serait-il heureux si demain les Basques ou les Bretons demandaient à être entendus dans leur langue à Bruxelles ?"

Réponse de Claude Hagège : "Ce serait dans la logique des choses. Au moment où certaines prérogatives nationales s'effacent derrière un pouvoir supranational, il est normal que des régions qui se sont souvent rebellées contre un pouvoir central trouvent auprès du Parlement européen une écoute attentive. A ce moment-là, nous serons dans ce que doit être vraiment l'Europe par vocation, dans la multiplicité, la diversité, la fécondité. Le breton et ses variantes locales (trégorrois, vannetais, etc.), le basque (et le navarrais, le labourdin, le souletin) sont des illustrations de cette riche diversité".Avec Claude Hagège, connaisseur de plusieurs dizaines de langues, nous sommes loin des éruptions de chauvinisme qui ont ponctué la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht en France. Cela étant, avant que le breton puisse trouver sa place à Bruxelles et Strasbourg, il lui faudra d'abord conquérir tous ses droits... en Bretagne. Et cela suppose qu'il soit porté un coup fatal au jacobinisme.

Qui veut innocenter Barbe-Bleue ?

Tout le monde, ou presque, a entendu parler de Gilles de Rais, alias Barbe-Bleue. Gilbert Prouteau, un romancier, vient de publier un ouvrage historique où il prétend réhabiliter le criminel.

En manipulant les dates et les faits, il a convoqué les médias pour un nouveau procès de Gilles de Rais, qui doit conclure à l'innocence de ce dernier, ce qui rendrait le duc de Bretagne et son chancelier, l'évêque Jean de Malestroit, responsables d'une "monstrueuse" erreur judiciaire. Ceux-ci ne sont évidemment pas représentés au nouveau procès.

Le Monde du 15 août a consacré un grand article à Barbe-Bleue. Le 3 septembre, le quotidien publiait la lettre d'un historien spécialiste qui montre de façon claire l'absence de bases historiques pour une telle démarche.

Mais la presse aime le croustillant et le "tout Paris" aussi. D'où le risque d'un écho considérable qui servirait la vente du livre, mais pas la vérité historique. Nous avons demandé au grand historien médiéviste Jean Kerhervé (1) de faire le point, avec la rigueur qu'on lui connaît.

(1) Professeur d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidfentale .

Pourquoi ?

Un roman historique de plus, on n'y trouverait rien à redire. Mais, à coups d'argument spécieux, on tente ici de remettre en cause les acquis de la recherche historique. Sans argument sérieux, l'auteur condamne le duc Jean V et J. de Malestroit, assimilé à Cauchon, l'évêque qui fit condamner Jeanne d'Arc. On voit l'astuce ; Jeanne ayant été réhabilitée, il "faut" aussi réhabiliter Barbe Bleue ! Et l'auteur de demander, déjà, que l'on révise les manuels d'histoire, au mépris de la science historique.. Fumeux... et inquiétant !

Jean Kerhervé, historien : *"L'histoire ou le roman ?"*

· P.B. : Pouvez-vous nous présenter Gilles de Rais ?

R. : Cerner le personnage, à plus forte raison la personnalité de Gilles de Rais n'est pas chose facile. Apprécier le plus objectivement possible sa culpabilité, à cinq siècles de distance, en ne disposant que de documents susceptibles d'interprétations contradictoires, exige plus de prudence encore, contrairement à ce que pourrait laisser croire la publication récente de l'ouvrage de Gilbert Prouteau, *"Gilles de Rais ou la gueule du loup"*, (Éditions du Rocher, Monaco).

Les conclusions des historiens du XV[e] siècle, peu soucieux d'alimenter controverses et légendes, s'appuient sur trois catégories de sources : les chroniques du temps, qui relatent les faits de l'homme de guerre et évoquent plus ou moins brièvement son procès et son supplice ; les documents d'archives qui concernent l'administration de ses biens et ceux qui mentionnent ses relations avec les pouvoirs dont il relevait, le roi de France et le duc de Bretagne principalement ; les minutes des procès de sa condamnation, puisqu'il fut à la fois jugé par une cour d'Église, présidée par l'évêque de Nantes et le vicaire de l'inquisiteur de France, et un tribunal laïc, agissant au nom du duc de Bretagne. L'enseignement de ces documents est multiple et inscrit dans les livres d'histoire, quoi qu'on en dise.

Fortune, fastueux...

Gilles est d'abord un fils de famille fortuné, doté par le hasard des successions – celles des Craon et des Laval-Montmorency – et le jeu des alliances – son mariage avec Catherine de Thouars – d'une fortune mobilière et immobilière considérable, qui le classe dans les rangs de la haute noblesse sans pour autant en faire "l'homme le plus riche d'Europe".

C'est aussi un chef de guerre, dont la chronique relate les faits, sans les monter spécialement en épingle, parce que ce sont les faits somme toute assez ordinaires d'un capitaine à la mesure de son temps, marqué par l'affaissement du royaume et les opérations d'envergure limitée, ceux d'un soldat que rien n'autorise à exalter au-dessus de ses pareils, les La Hire ou Xaintrailles, à plus forte raison les Dunois ou Richemont, et qui, comme eux, travaille tantôt pour le roi, tantôt pour son compte personnel. Qu'il ait été nommé en 1429 maréchal, une charge qui n'assure pas à son titulaire de commandement en chef et dont il ne faut pas exagérer l'importance en ce temps où le connétable est, après le roi, le commandant suprême de l'armée, relève sans doute davantage des appuis dont il disposait à la cour en la personne du puissant Georges de La Trémoïlle que d'exploits hors du commun, accomplis aux côtés de Jeanne d'Arc, même s'il joue un rôle actif auprès de la Pucelle. On en veut pour preuve le déclin de son activité militaire après 1433, au lendemain de la chute de son protecteur.

C'est encore un seigneur fastueux, dont les fiefs s'étendent à la fois dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, la Guyenne, ainsi que dans le "Clos de Rais" breton. Les revenus annuels qu'il en tire, impossibles à évaluer avec précision dans l'état actuel des choses, mais certainement confortables, lui servent à s'affirmer dans l'entourage du roi. Il lui arrive de ravitailler la cour et il entretient à ses frais une petite troupe de gens d'armes, en un temps où le trésor royal peine à s'acquitter des soldes. Le train de vie de Gilles à son apogée est considérable : il tient table ouverte, joue les mécènes, dispose d'une sorte de maison militaire et d'une suite ecclésiastique nombreuse, multiplie les fondations pieuses, se déplace en compagnie d'une psalette, maîtrise de jeunes garçons dont les chants sont accompagnés par des orgues portatifs, se fait recevoir chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers (1434), érige à Machecoul une collégiale richement dotée, dédiée aux Saints Innocents, patronage qui n'a pas manqué de troubler certains historiens (1435).

Mais lorsque cesse la faveur royale, dispensatrice de commandements militaires, de gages, de dons et pensions, la situation économique du sire de Rais se dégrade inexorablement, car sa trésorerie ne paraît pas à la hauteur des possessions territoriales peut-être minées par la crise de la seigneurie. Pour soutenir son train de vie, force lui est d'engager, puis de vendre le patrimoine familial après en avoir englouti les revenus.

Il intéresse les bourgeois et les clercs d'Angers et de Nantes, et surtout les dirigeants bretons, à commencer par le duc Jean V, qui

(Les intertitres sont de la rédaction)

voit là l'occasion de compléter le système défensif du duché, particulièrement dégarni sur la Loire et aux limites du Poitou. A titre personnel, au nom de ses fils François de Montfort et Pierre de Guingamp, ou par l'intermédiaire de conseillers experts en matière financière, le chancelier Jean de Malestroit, le trésorier et receveur général Geffroy Le Ferron, le trésorier de l'Épargne Jean Mauléon, le duc avance à partir de 1435 des sommes vite dépensées par son vassal prodigue, dont la bourse ressemble au tonneau des Danaïdes. Sans le moindre scrupule – mais ne s'agit-il pas de raison d'État ? – le prince breton s'empare des précieux gages fonciers que constituent les seigneuries du pays de Rais et surtout, fleurons entre toutes, les châtellenies angevines d'Ingrandes et Champtocé, gardiennes de l'entrée du duché sur la Loire, pour lesquelles il n'hésite pas à débourser, en 1438, 100.000 écus, soit à peu de chose près l'équivalent du rapport annuel de l'impôt direct dans la Bretagne d'alors.

Trois chefs d'accusation, bien établis par la critique, pèsent en effet sur le seigneur de Rais : accusation d' "hérésie doctrinale" à laquelle l'a conduit sa recherche effrénée de la "pierre philosophale", celle qui change le métal vil en or et que lui font miroiter les charlatans qui le ruinent ; accusation d'attentat aux privilèges ecclésiastiques et aux droits du duc, commis sur la personne du frère du trésorier Le Ferron, un de ses créanciers, le 15 mai 1440 ; enfin accusation de crimes en série perpétrés sur des dizaines de jeunes enfants, garçons essentiellement, après avoir assouvi sur eux ses fantasmes sexuels. Les pratiques démoniaques et autres invocations, tout comme la sodomie, relèvent en ce temps de la procédure inquisitoire, le crime et la lèse-majesté, de la justice ducale. Quoi qu'on en pense, on ne saurait donc dissimuler que le dossier de l'accusation est chargé dans le double procès de 1440 et que Gilles, désargenté et privé de l'appui du roi, ait donné des armes pour le perdre à ceux qui avaient intérêt à le voir disparaître.

P.B. : Que pensez-vous de la démonstration de M. Prouteau ?

R. : Discuter les chefs d'accusation, analyser le détail de la double procédure, sonder les reins et les cœurs des acteurs du drame, vérifier la véracité des témoignages recueillis suppose un examen approfondi des sources originales conservées et une connaissance parfaite des hommes, du contexte, des mentalités du Moyen-Âge finissant, autant dire une enquête historique conduite dans les règles.

Or, la démarche investigatrice de Gilbert Prouteau, qui a choisi de reprendre le dossier dans son intégralité, surprend et inquiète. Il suffit, pour s'en convaincre et douter de la fiabilité de ses conclusions, de considérer sa méthode et ses affirmations.

Ouvrage de commande !

Tout d'abord, l'ouvrage repose sur un postulat dicté par la commande dont son auteur a été l'objet de la part d'un "dignitaire" de la Région des Pays de la Loire (p. 27), postulat énoncé dès le départ, après la reconstitution du discours que l'avocat Maurice Garçon aurait tenu à G. Prouteau voilà quelque 30 ans : *"Laver la Vendée de la tache que constitue Gilles, dont la figure déformée par la légende a franchi les siècles sous la forme de l'ogre dévoreur d'enfants ou de Barbe Bleue, assassin de femmes ; remettre en cause, comme on l'a fait pour celle des guerres de Vendée, l'interprétation traditionnelle de l'histoire du sire de Rais, condamné cette fois par un tribunal "totalitaire", au nom d'une morale dépassée, d'une religion obscurantiste et d'intérêts politiques et financiers supérieurs. Gilles, le doute n'est pas permis, a été victime du premier "procès stalinien" de l'histoire (p. 10-11, 26)".*

Mais, pour emporter l'adhésion du lecteur, les belles formules ne suffisent pas, et l'auteur se doit de le persuader de la qualité de ses informations et du caractère scientifique de sa démarche, comme le fait à son tour l'avocat de la défense lorsqu'il affirme avoir longuement étudié les "Minutes du procès" (p. 196). Il s'en faut de beaucoup que ces conditions soient remplies !

En effet, pour rouvrir le dossier de Gilles, le recours aux documents originaux s'impose puisque, de l'aveu même de Gilbert Prouteau, ceux-ci ont été ou manipulés ou mal interprétés par ses prédécesseurs. Or M. Prouteau, quoi qu'il en dise, n'a jamais lu les documents originaux, qu'il est incapable de localiser, confondant sans cesse les Archives de la Loire-Atlantique, où ils sont déposés, avec la Médiathèque de Nantes où ne se trouvent que des copies ; il prétend avoir vu des signatures sur toutes les minutes du procès, et en tire argument pour sa démonstration, alors qu'elles n'existent que dans son imagination



et dans les ouvrages qu'il a compilés (p. 175, 216). Aurait-il vu les documents, qu'il n'en aurait tiré qu'un maigre profit : son aptitude à la paléographie et au déchiffrement de la cursive gothique du XV[e] siècle, à laquelle il semble préférer la calligraphie plus accessible de l'âge moderne, reste à prouver. De plus, si certaines pièces d'archives sont en moyen français, qu'il assimile à un "galimatias" (p. 162), l'essentiel de la documentation est en latin, et M. Prouteau semble avoir bien oublié les règles élémentaires de la langue de Cicéron : lorsque sa plume en recopie quelque formule pour paraître plus savante, elle en déforme allègrement les genres et les cas (p. 32, 185, 225), pareille à celle des prêtres bas-bretons pour lesquels Jean Lagadeuc écrivait son *Catholicon* en 1464, parce qu'ils avaient tendance à mettre des écailles aux oiseaux et des plumes aux poissons.

Force lui est donc de recourir à ses traductions, faites par d'autres qu'il ne cite jamais en référence infrapaginale, notamment celle de G. Bataille et celle de L. Hernandez. Il y a plus grave : les textes compilés sont comme travaillés au ciseau, découpés en fonction des objectifs à atteindre, caviardés pour éliminer les témoignages compromettants pour la défense, mis bout à bout par simple collage, sans que les solutions de continuité soient signalées ; il arrive même que M. Prouteau mêle, sans que le lecteur non averti puisse s'en apercevoir, le texte des deux procès, le laïc et l'ecclésiastique (p. 124-125, 170-171, 177-179). Il procède de façon similaire avec les citations empruntées aux chroniques du temps, quasi impossibles à séparer des phrases-charnières et des extraits d'ouvrages historiques postérieurs, dans lesquels elles sont imbriquées, pour épaissir et étayer le dossier militaire du maréchal (p. 263-270). Pareil traitement infligé aux sources relève de la manipulation et de la malhonnêteté intellectuelle.

Mais vouloir asseoir une démonstration historique, fût-elle ponctuelle, sur des bases solides, suppose aussi que l'historien sache faire preuve de rigueur et acquière une connaissance approfondie du contexte et du milieu où se sont déroulés les faits, qu'il sache quelles sont les possibilités et les limites de l'enquête historique. Tel n'est pas le cas de M. Prouteau qui, héritier d'une historiographie totalement dépassée, mêle, dans sa bibliographie obsolète, fautive et peu respectueuse de l'identité des auteurs, sources et études historiques, faisant se côtoyer le livre d'histoire, le roman, la pièce de théâtre et la bande dessinée ; seuls les ouvrages traitant d'alchimie, qui forment la catégorie la plus nombreuse, bénéficient d'un classement à part. Si la qualité de l'ouvrier se mesure à celle de ses outils de travail, ceux du défenseur de Gilles ont de quoi inquiéter, et l'on ne s'étonnera pas de le trouver plus soucieux de pseudo-psychologie ou de psychopathologie historique que d'histoire.

Il fait fi de la chronologie, laisse son avocat affirmer que Montézuma fut "grillé vif" par les moines de l'Inquisition, 15 ans après la mort de Gilles, alors qu'il s'agit d'un souverain aztèque, mort (assassiné ?) en 1520, fâcheuse erreur l'année de la commémoration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique ! De même, c'est au "pape incestueux" Alexandre Borgia (1492-1503) qu'il faudrait imputer la condamnation de Jean Huss, jugé en fait par le concile de Constance et brûlé en... 1415 (p. 255) ! On frémit devant de telles énormités et l'on se dit qu'il y a parfois quelques risques à pratiquer l'amalgame sans discernement !

M. Prouteau croit aussi qu'il est possible d'appliquer à tout coup les méthodes quantitatives à l'histoire sociale du Moyen-Âge, et déclare sans preuve ni référence que 20.000 enfants disparaissent chaque année au royaume de France, pour relativiser l'importance des 140 disparitions enregistrées "en 15 ans" au pays de Rais. Il convoque 10.000 spectateurs en larmes à l'exécution de Gilles en un temps où la ville de Nantes tout entière compte peut-être 13 ou 14.000 habitants ! Il se trompe sur les chiffres, qui pour lui ne veulent pas dire grand-chose, fait dépenser à Gilles 800.000 écus en 1435, une somme dont même un duc de Bourgogne ne dispose pas alors pour toute une année, dix fois plus que la réalité. Il connaît mal son temps, se laisse aller à faire circuler un évêque de Nantes en carrosse vitré dans les années 1430, pense que l'heure de tierce se situe en pleine nuit, ce qui donne un aspect plus dramatique



Le duc Jean V, qui fit juger G. de Rais.

encore à l'interrogatoire de son héros (p. 132), déclare qu'une lettre introduite par la formule habituelle aux patentes *"A tous ceux qui ces présentes lettres verront"* est destinée à une diffusion confidentielle pour mieux perdre celui qu'elle vise (p. 42).

Par contre, il se soucie peu d'analyser, même dans ses grandes lignes, l'imbroglio politique du temps, où Gilles a peut-être perdu pourtant et ses biens et son âme. Préciser la position des hommes et des partis autour de Charles VII, étudier les réseaux de La Trémoïlle et de Richemont, qui se font et se défont, se croisent et s'opposent tour à tour, n'aurait pas été superflu pour expliquer l'itinéraire du maréchal de Rais. Mais les mentalités médiévales sont étrangères à M. Prouteau : il affirme que l'on tuait alors ordinairement les fous (p. 247), et que l'excommunication constituait au XV[e] siècle une sanction insupportable à l'homme. Il sous-estime l'importance des pressions sociales, le poids des grands et la crainte qu'ils peuvent inspirer, et s'étonne que les langues du pays de Rais restent muettes pendant des années, ne se déliant qu'au moment où le pouvoir remet en cause l'autorité du maître des lieux.

Surtout, M. Prouteau ne connaît pas vraiment la Bretagne médiévale dont il fait le décor surprenant de son livre. Lorsqu'il cite des noms de lieux qu'il emprunte à d'autres, il recopie les coquilles et les cacographies : à Nantes, *Saint-Sévin* pour Saint-Séverin, la prairie de *Bouesse* au lieu de Biesse ; Saint-Michel *de Sénéché* pour *Chevechier* (aujourd'hui Saint-Michel-Chef-Chef), *Saint-Jean* de-Beuvron au lieu de Saint-James (Manche)... Il en déforme la géographie et l'histoire, place, sans rire, le château de Josselin, dont il fait la demeure d'été de Jean V, alors qu'il appartient aux Rohan, entre l'Oust... et le canal de Nantes à Brest (p. 48), imagine une pyramide commémorative du Combat de Trente à Mi-Voie, entre Josselin et Ploërmel, dès 1440 (p. 44), fait couler la Sèvre au pied du château de Machecoul (p. 52)... Il laisse Malestroit (mort en 1443) évoquer la mort de Gilles de Bretagne, fils du duc Jean V, assassiné en 1450 (p. 45), et enterre sans vergogne Anne de Bretagne, incontournable "duchesse en sabots", aux Carmes de Nantes, aux côtés de Gilles de Rais (p. 185).

Il ignore la situation politique réelle de la Bretagne, se contentant de répéter, après d'autres dont la voix se fait bien lointaine aujourd'hui, qu'elle est à la botte de l'Anglais, alors que le duc Jean V mène une subtile politique de bascule entre les adversaires de la guerre de Cent Ans pour tenter d'éviter au duché les malheurs de l'invasion. Il en sous-estime l'indépendance, notamment l'indépendance législative, persuadé qu'un duc de Bretagne doit appliquer les décisions prises par le roi de France et que l'interdit prononcé à l'égard de Gilles aurait dû s'appliquer dans le duché. Il en méconnaît les institutions, évoque un Grand Conseil Privé imaginaire (p. 31), y fait lever la gabelle (p. 43), envoie un évêque de Nantes en visite épiscopale à Tiffauges, qui ne relève ni de son diocèse, ni même du duché (p. 42), ne sait pas que le chancelier y est supérieur au président et juge universel (p. 215).

Il déforme aussi l'image des hommes qu'il méprise et ne se soucie pas de connaître véritablement. La carrière de sa bête noire, l'évêque maudit Malestroit, est expédiée en trois lignes, ses titres sont écorchés – ne fut-il pas, à en croire l'auteur "trésorier payeur général" (p. 31) ? –, quand ils ne sont pas simplement oubliés, telle sa charge de président de la Chambre des Comptes, ou mieux encore celle de chancelier de Bretagne, qu'ils conserva de 1408 à 1443, et qui faisait de lui le supérieur hiérarchique de toute l'administration judiciaire, y compris celui de Pierre de L'Hospital, président et juge universel du pays, chargé du présider la cour laïque en 1440.

Même la destinée du héros de son livre est mal connue de Gilbert Prouteau. Il le fait naître à Machecoul, alors que des études ultérieures à celles qu'il utilise lui assignent Champtocé pour berceau ; il s'apitoie sur le choc que lui a causé le remariage d'une mère indifférente à la détresse de son enfant, alors que Marie de Craon est morte au début de 1415... quelques mois avant son époux, Guy de Laval-Montmorency, comme l'indique d'ailleurs la généalogie (empruntée à un bon ouvrage récent non cité), publiée après la page 158 ! Il lui arrive trop souvent de céder à la délectation, toujours reprochée aux autres, d'utiliser le mythe et la légende pour pallier le manque de preuves historiques.

J.K.

Dans le Morbihan, un drôle d'inspecteur d'académie

Cet homme est dangereux...

***"Tant que je serai là, il n'y aura pas de classes bilingues à Sarzeau".* C'est ce que déclarait M. Murignieux, inspecteur d'académie en poste à Vannes, au maire de la commune venu en réclamer la création au nom des parents.**

Certes, on a rarement vu ses confrères déployer un zèle intempestif pour la défense et l'illustration des cultures et des langues autres que celles qu'ils considèrent comme "uniques" et seules valables. Petit à petit cependant quelques pas s'effectuent ici ou là dans la bonne direction sous la pression des parents et des enseignants de l'UGB.

Dans le Morbihan ceux-ci trouvent en face d'eux un adversaire coriace (ceux qui le connaissent emploient des qualificatifs bien plus concrets). D'où la multiplication des conflits durs à Brec'h, Guidel, Sarzeau...

Pour ne tenir compte que de l'histoire des deux dernières années, on voit que cet inspecteur consacre beaucoup de temps à essayer d'empêcher l'éclosion des projets puis à essayer de les détruire.

... et récidiviste

Le 26 janvier 1991 il déclarait au Conseil général du Morbihan que s'il n'y avait pas de formation pour les maîtres bilingues *"c'est parce qu'il n'y avait ni besoins ni candidats"*. Deux mois après il déclarait à la presse avoir 18 postulants aux stages de formations mis en place à la suite de l'action de l'auteur de ces lignes. Le but de ces stages était de former des maîtres capables de prendre en charge des filières bilingues. Ils devaient être reconduits l'année suivante : lettre du Rectorat du 28 février 1991 *"Le plan de formation continue des instituteurs pour l'année 91-92 comprendra des stages réservés à l'enseignement bilingue"*.

C'était compter sans M. Murignieux qui fit passer la première formation "intensive" de 12 à 6 semaines dont trois de formation et trois en travaux pratiques dans les écoles existantes. Quand au suivi prévu pour l'année suivante, en premier lieu il refusait les inscriptions de ceux de l'année précédente, ou leur accordait d'autres stages que celui de breton demandé.... puis il annula carrément la formation officiellement promise pour l'année 1992. Des 12 stagiaires initiaux seuls les 3 plus compétents échappèrent au gâchis et sont actuellement en postes à Brec'h, Lanester et région de Guéméné.

Tout cela démontre le sabotage organisé.

Il s'ataque aux filières existantes...

L'école de Brec'h comptait 68 élèves quand la filière bilingue s'y installa en 1989 avec 19 enfants. Elle en compte maintenant 102, dont 33 en bilingue. Que fait Monsieur l'Inspecteur : ne pouvant théoriquement toucher au poste "breton" accordé directement par le ministre à cet effet, il supprime la 4e classe de français et réintègre le poste de breton dans l'effectif global. L'école se retrouve ainsi avec plus de 50 enfants dans une seule classe de maternelle. Dans le même temps et dans la commune voisine du Bono, il supprime aussi une 4e classe, mais en déclarant que si l'effectif atteint 85 enfants à la rentrée cette classe sera rétablie.

Ainsi est démontré le double régime appliqué et la volonté de monter les parents les uns contre les autres. Dans le cas de Brec'h la lutte des parents aboutit trois ans après l'ouverture à fournir un poste de plus au français. 2.200 postes pour l'un et quatre pour l'autre, c'est encore trop.

... et aux filières naissantes

A la suite du long conflit de 1991, l'inspecteur promettait par écrit et devant une douzaine de personnes de mettre deux postes de son propre contingent pour l'ouverture de nouvelles filières. Son compte-rendu de cette réunion du 26 avril 1991 indique :

"Sur proposition de l'inspecteur d'académie, il est alors procédé à un recensement des souhaits d'ouverture de classes bilingues. Celui-ci serait par ordre de priorité : 1. Guidel, 2. Sarzeau".

En ce qui concerne Guidel, il serait trop long de raconter ici le feuilleton de la rentrée 91 où tout avait été fait pour décourager les parents. Malgré les efforts déployés, 12 enfants rentraient en maternelle bilingue dans les pires conditions.

Dès le 17/02/1992, M. Murignieux écrivait aux parents : *"Le peu d'intérêt manifesté par les familles ne permet pas de développer cet enseignement à Guidel en lui accordant les moyens nécessaires à l'enseignement obligatoire..."* Malgré sa visite sur place comme dans la plupart des écoles pour compliquer les choses simples, la filière qui n'intéresse personne poursuit sa progression avec 28 enfants à la rentrée 92.

Quant à Sarzeau, il déclare dans un premier temps qu'il n'a pas de demande après avoir une première fois renvoyé le dossier. Heureusement, pour la seconde fois, les parents ont les récépissés des lettres recommandées.

La grève de la faim de Didier Goupil et la détermination des parents l'obligent à se rendre sur place. Les échos de cette première intervention sont affligeants : il faudrait que les parents signent pour trois ans. (On ne précise pas si en cas de disparition du bambin, les parents devraient le remplacer...) *"A l'instar d'autres départements'* dit-il, *de nouvelles classes bilingues pourront ouvrir dès que les seuils suivants seront atteints : 25 enfants en maternelle, 20 enfants en primaire*".

M. Murignieux "propose" si on peut utiliser le mot... 45 pour commencer.

45 dont 20 en primaire... quand on sait que pour des raisons pédagogiques, à la création on ne prend que les élèves de CP et CE1. Cela fait vraiment beaucoup.

Par ailleurs, l'Inspecteur d'académie déclare qu'il faudrait trouver :

– des maîtres issus de l'IUFM : il en est sorti deux cette année pour toute la Bretagne ;

– ou des maîtres formés dans le cadre de stages de formation continue : le stage obtenu à la suite de la grève de la faim de 1991 a été supprimé par lui en 1992.

L'initiative de la demande est du ressort du conseil de l'école après information des familles : à Sarzeau, l'école maternelle diffuse un papier d'inscription de quelques centimètres carrés, sans la moindre information, mais qui a quand même le mérite d'apporter 10 inscriptions de plus, portant le chiffre à 37 enfants. Ce conseil d'école s'est d'ailleurs déjà prononcé trois fois favorablement.

Ne pas confondre double langage et bilinguisme

Pendant que le conflit prend de l'ampleur à Sarzeau autour de la grève de la faim de Didier Goupil, de la manifestation de 250 personnes, des soutiens de plus en plus nombreux, président de la Ligue des Droits de l'Homme de Vannes, UDB, POBL, Dremmwell, APPEB, SGEN-CFDT, six députés européens, le maire de Sarzeau, les Conseils régionaux, Verts et Génération écologie, et une foule de particuliers qui lui rendent visite, les deux commissions prévues se réunissent : le Comité technique paritaire départemental et le Conseil départemental de l'Éducation nationale, en présence du préfet et d'élus socialistes et de droite. Si ceux-ci sont remarquables par leur silence, M. Murignieux va jusqu'à traiter les parents d'élèves de "terroristes" qui veulent enfermer leurs enfants dans des "ghettos". Même le préfet qui trouve évidemment que tout cela fait désordre, invite l'intéressé à essayer d'accéler le processus.

Il en ressort deux jours plus tard un double communiqué de l'inspecteur dont les lecteurs apprécieront le côté machiavélique :

Pour la presse :

"La saisie réglementaire des instances consultatives. (conseil des maîtres, conseil d'école, conseil technique paritaire, conseil départemental de l'Éducation nationale) ***est entreprise*** *en vue de l'ouverture* ***d'une classe bilingue*** *à la rentrée 1993".*

"Cette classe sera installée à l'école maternelle. ***Si*** *25 enfants sont inscrits* ***ou*** *à l'école élémentaire pour 20 élèves. Cette classe* ***multiniveaux*** *sera confiée à un instituteur bilingue et fonctionnera comme celles existant en Côtes-d'Armor. En attendant, un instituteur bilingue assurera une sensibilisation et une initiation à la langue bretonne dès le mois d'octobre 92 à raison d'une demi-journée hebdomadaire à l'école maternelle et à l'école élémentaire".*

Seconde version écrite le même jour aux parents :

"En réponse à votre lettre du 6 juillet " (Tiens, je croyais qu'il n'érait pas au courant).

"Afin de permettre l'ouverture d'une classe à la rentrée 1993 dans le cadre des travaux d'actualisation de la carte scolaire, des consultations sont conduites auprès du conseil des maîtres le (12.09.92) du conseil d'école le (18.09.92) du Comité technique paritaire départemental le (17.09.92) et du Conseil départemental de l'Éducation nationale le (21.09.92)".

(Suite page 11)

Les aviculteurs sauvés par la solidarité bretonne !

Entretien avec Jean-Yves Cadieu

Jean-Yves Cadieux dirige une société d'OVO-produits : *"La société Armoricaine d'OVO-Produits" (SAOP)*, à La Poterie près de Lamballe. Dans cet entretien, tout en restant strictement sur le domaine de l'œuf, il nous montre comment, des branches d'élevage aussi différentes que l'aviculture, la production porcine, l'élevage laitier ont payé plus cher leur aliment afin d'éponger la dette des aviculteurS. Est-ce un hasard si dernièrement, Éven, Coopagri, Le Gouessant et la Société industrielle laitière du Léon ont repris la casserie GERCAVI de Carhaix ? Ces firmes ont compris, en voyant la biscuiterie, grande consommatrice d'œufs, s'éteindre peu à peu, que leur avenir à long terme était menacé. Un exemple de politique industrielle, une preuve de l'existence de ce lien agriculture/industries agro-alimentaires. Si l'activité œufs disparaissait de Bretagne, les cochonniers bretons devraient payer leur kilo d'aliment 3 centimes plus cher. Seraient-ils encore compétitifs pour résister face aux Hollandais ?

PB : *Il y a quelques années, tu t'es manifesté d'une manière originale sur le plan syndical.*

Jean-Yves Cadieux : En 1984, régnait une crise de l'œuf. Cette crise a permis une prise de conscience des éleveurs : on a décidé de vendre l'œuf à un prix fixé : 6,60 F. Le marché était à 3 F. Ce fut l'opération 6,60 F. Cette crise était une crise bretonne car la Bretagne produisait 50 % de la production hexagonale. Nous avons aussi surveillé les importations aux frontières. Les éleveurs ont fait peur aux groupes tels le Gouessant. Lorsque cette opération a cessé, la crise est revenue. Après cette crise, le Crédit Agricole avait décidé d'éliminer les "canards boîteux". Sur mon initiative a été créé le "Syndicat Breton des Producteurs d'œufs".

PB : *Peux-tu nous retracer des actions du "Syndicat Breton des Producteur d'œufs" ?*

J.Y.C. : Je ferraillais tout seul contre le Crédit Agricole et les créanciers. J'ai dit : *"Il faut se battre sur le terrain du droit et de l'économie et non de la philosophie"*. On a proné un dépôt collectif de bilans. Les tribunaux ont commencé à réfléchir à ce problème. Nous avons attaqué les banques et les fournisseurs sur le principe de la co-responsabilité. On s'est appuyé sur les juristes de l'Association française de droit rural. Ils ont fait un travail énorme. Nous avons utilisé aussi des méthodes traditionnelles : exercé des pressions sur "A, B, C, D", qui faisait entrer frauduleusement des œufs dans la Cee.

PB : *Il y a aussi l'affaire La salle ?*

J.Y.C. : Après l'opération "6,60", on nous a marginalisé. Toutes les structures se sont liées, pour préserver leur viabilité et se sont préoccupées de leurs éleveurs ; tellement la crise était profonde. La partie adverse modulait les données du problème. On est tombé sur un cas atlypique : Lasalle. Cet éleveur était en conflit avec son marchand d'aliment. Il avait décidé de laisser mourir son cheptel. On avait fait donc une mise en scène en médiatisant cette affaire. L'information est passée aussi en RFA et dans le Royaume-Uni. Le but était de mettre la France mal à l'aise vis-à-vis de l'Europe. A partir de là, les pouvoirs publics ont commencé à réfléchir et pronèrent une mansuétude vis-à-vis des aviculteurs en difficulté. Il y a eu ensuite la loi Cullot.

PB : *Comment expliques-tu cette crise ?*

J.Y.C. : De 1979 à 1982, on a monté des poulaillers à outrance. Le marché a démarré en 1978 avec l'Iran, reconduit tous les 4 mois. Il fut brutalement interrompu lorsque Fanch Mitt a rendu visite à Saddam Husseim. Nous avons donc perdu notre marché. Or, le Crédit Agricole et la structure agro-alimentaire croyaient avoir trouvé la mine d'or. Lorsque la crise est venue, ils nous ont dit que nous étions de mauvais éleveurs parce que nous étions en faillite. On leur a répondu qu'ils ne devaient pas financer des investissements sur des marchés de 4 mois.



A travers les logos de "paysan breton" : les symboles de la solidarité.

PB : *La Bretagne n'a pas reconquis ses parts de marché. Le parc des poulaillers a vieilli...*

J.Y.C. : C'est exceptionnel qu'elle se soit maintenue ! Le montant de la dette atteignait 200 F par poule. Il y avait 21 millions de poules pondeuses, soit une dette de 420 milliards de centimes ! Cette crise a permis la mise en place de filières : La solidarité a joué avec les autres productions par l'intermédiaire du prix de l'aliment. Cette solidarité a joué jusqu'à la fin 1989. Le danger le plus grand venait de la coopérative du "Gouessant". C'était un grand fossoyeur de l'aviculture bretonne avec son culte de l'entreprise. Les œufs datés discréditaient la Bretagne car ils incitaient à produire les œufs à proximité des zones de consommation. Le Gouessant a repris des fermes de ponte un peu partout en France, par exemple à Strasbourg. Le Gouessant est un petit Pohlmann. **Que la Bretagne ait gardé 44 % de la production française quand ses leaders économiques investissaient ailleurs relève de l'exploit.**

PB : *Comment s'est donc fait cet exploit ?*

J.Y.C. : A cette époque on prônait une autre mentalité ; la résistance par le désendettement. Les Bretons deviendraient les taïwanais de l'œuf. Ceci a permis à certains d'intégrer des éleveurs. Ainsi, Yves Nicol a intégré beaucoup d'éleveurs de Plésidy. Ces éleveurs sont devenus des gens à faible coût ; ils se maintiennent avec un prix de revient de 32 centimes l'œuf. Les autres qui ont de meilleurs résultats ont des coûts de revient à 40 centimes. Les fermes de ponte déposent leur bilan car elles sont coincées.

PB : *Récemment, la coopérative du Gouessant a conclu un accord avec "Mas d'Auge".*

J.Y.C. : Le Gouessant a fait un virage à 180°. La politique des Yves Denis faisait peur. Les banques se sont aperçues qu'avec cette politique d'installations de fermes pondeuses à l'extérieur de la Bretagne, elles sciaient la branche sur laquelle elles étaient assises. Y. Denis fut donc remplacé par J.Y. Cornec qui avait l'appui des banques. Cornec a élagué les branches malades en vendant la branche "œufs" à "Mas d'Auge". Le Gouessant ne produit plus d'œufs mais reste dans la filière en prônant une politique de partenariat : investir là où les éleveurs ne savent pas le faire : le commerce. Il aide les éleveurs qui souhaitent se développer. Ainsi, le Gouessant a aidé Yves Nicol (Plésidy).

Le Gouessant, à la fin du mandat d'Yves Denis était capable d'absorber le "Mas d'Auge". Lorsque Cornec est arrivé, il a dit : *"Soit je continue la politique d'Yves Denis et je vous bouffe, soit vous me débarrassez de cette structure "Œufs du Gouessant"*. Le "Mas d'Auge", par l'intermédiaire d'un Fonds d'intervention spéciale du ministère de l'Agriculture, a reçu, entre autres, une subvention déguisée, 9 millions de francs pour acheter cette structure. Le pouvoir socialiste, comme il l'a fait dans d'autres secteurs, a financé des filières économiques pour pallier ses carences de gestionnaire. Seulement le "Mas d'Auge" n'a pas respecté sa parole en prenant des aliments avec GLON et la guerre a recommencé.

PB : *Quelle est la politique des autres firmes ?*

J.Y.C. : L'alter-égo du Gouessant dans l'aliment, c'est GLON qui a une politique de maîtrise des centres de conditionnements auprès des grandes villes extérieures à la Bretagne. GLON représente environ 3 millions de poules pondeuses.

La CECAB n'a plus de volonté affichée. Guyomarc'h est démotivé. Actuellement, le seul qui investiti c'est COOPAGRI avec sa filiale EPI. La COOPERL s'est mise aussi de la partie et représente un million de pondeuses. DOUX vient de se lancer dans l'aliment "poules pondeuses".

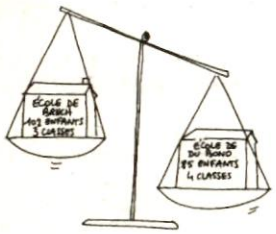
Un Inspecteur *(Suite de la page 9)*

"J'ai le plaisir de vous informer que ces instances ***ont émis un avis favorable*** *à la création d'une classe bilingue à l'école de Sarzeau à la rentrée 1993".*

"En attendant, pour permettre la préparation des élèves intéressés par la fréquentation de cette classe l'an prochain, je charge M. Ollivier, instituteur bilingue, d'une mission d'initiation et d'enseignement à raison de deux demi-journées hebdomadaires dans les écoles de Sarzeau".

Premier texte : les consultations **sont entreprises,** pour l'ouverture d'une classe **soit** en maternelle, **soit** en primaire, **mais pas les deux.**

Deuxième texte : les instances **ont déjà donné** un avis favorable avec dates à l'appui et on laisse entendre que les enfants des deux écoles pourront en bénéficier. On n'y parle d'aucun quota.



La loi anti-cumul

L'histoire de la création des 46 filières bilingues installées en Bretagne depuis 15 ans (à Diwan comme dans le public ou dans le privé) montre qu''lles ont toutes commencé avec des effectifs situés autour de 10 à 15 enfants et que quelques années après elles en comptent 2, 3, 4, 5 ou 8 fois plus comme à Lannion.

M. Murignieux avec un art diabolique veut cumuler toutes les données défavorables des autres départements en refusant ce qu'il pourrait y avoir de positif. De Rennes, il prend un chiffre de 25 enfants et il y ajoute 20 primaires, de Lannion il prend le système de fonctionnement avec un seul maître pour le breton et le français, mais il oublie de dire qu'il y a maintenant 118 enfants dans la filière. Il parle de classes multiniveaux, mais avec des effectifs de classes uniniveaux.

Dans son département, existe-t-il une seule filière de français qui fonctionnerait avec un seul maître chargé à la fois de 45 enfants regroupant la maternelle, petite, moyenne et grande section + le primaire Cp et CEI.

M. Murignieux n'a manifestement pas pour but d'ouvrir une nouvelle filière bilingue à Sarzeau, mais celui évident de fermer celles de Brec'h, Guidel et Pontivy qui n'atteignent pas encore les chiffres qu'il avance. Il faut que tout le monde en soit bien conscient.

Pour une retraite dorée...

Lors de l'une des manifestations qui ont accompagné l'action de Didier Goupil et des parents de Sarzeau, il a été offert à l'IA des copies de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et des recommandations du Parlement européen sur l'enseignement des langues minorisées. Disons tout haut ce que chacun pense tout bas dans le Morbihan (syndicalistes, politiques, parents), il serait bon que son ministre lui trouve une sinécure pour les méditer.

Y. BARON

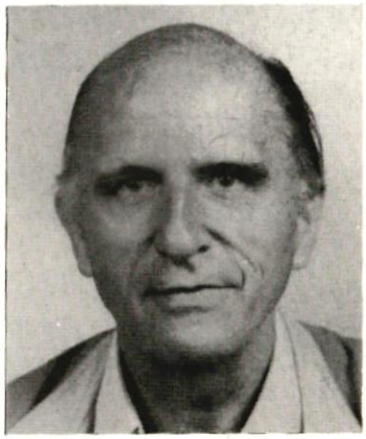


D. Goupil pendant son action avec à sa gauche le secrétaire de l'APEEB-56, Alan Le Gall.

Questions à Joël Guégan : Des leçons d'efficacité ?

P.B. : Joël Guégan, certains te reprochent de ne pas avoir assez obtenu pour la culture bretonne lors de tes trois mandats municipaux antérieurs. Qu'en est-il ?

J.G. : Il y a en général beaucoup de vitalité, en particulier chez certains du mouvement breton, pour reprocher un tas de choses à l'UDB en général, et à ses élus en particulier. Si une partie de cette vitalité était canalisée, on avancerait un peu plus vite, non ? Et aux dernières élections régionales, par exemple, on aurait vu des gens actifs, nombreux, et généreux financièrement, autour des listes bretonnes. Ce ne fut pas toujours le cas.



On peut nous reprocher de ne pas avoir fait de Lorient une ville à haute activité culturelle bretonne, largement financée par la municipalité. Pourquoi pas ? Mais quel était le rapport de force ? L'UDB avait elle les moyens politiques de négocier en position solide ? Non. Nous n'avons jamais essayé de bluffer. Nous n'allons pas commencer. Nous avons obtenu un poste de conseiller en 1971, deux en 1977, un poste de conseiller et un d'adjoint (sur 12) en 1983.

Cela signifie que nous avons toujours été très minoritaires, en présence d'une majorité dont l'enthousiasme pour la culture bretonne était à l'image... des réalisations du PS au pouvoir pour la Bretagne depuis près de 10 ans. Aujourd'hui, les choses sont plus claires, sauf pour les autruches.

P.B. : Le climat municipal n'était pas favorable ?

J.G. : Je n'ai jamais entendu autant de concentré d'âneries en opposition à la culture bretonne qu'à la mairie de Lorient, y compris pendant certaines séances du conseil, où des élus de la gauche traditionnelle exprimaient leur haine tranquille. On a retrouvé cela dans un texte estival de la fédération du Morbihan en 1991 contre l'ouverture de la classe bilingue de Guidel. Donc, nos partenaires s'opposaient très majoritairement à de véritables avancées de la culture bretonne.

P.B. : Et les résultats ?

J.G. : Même avec la plus belle mauvaise foi, qui peut citer une seule ville bretonne, du moins jusqu'en 1989, ayant fait plus pour la culture bretonne que Lorient ? Aide en locaux et en subvention, à Diwan et au festival interceltique, l'aide prenant aussi la forme d'assistance technique par les services municipaux, de prêts de locaux, de subventions.

La municipalité actuelle a donné 13 millions de centimes et présente un plan apparemment ambitieux, alors qu'il y a 600 membres dans les associations regroupées dans "Emgleo Bro an Oriant". Cela représente à peu près 1 % du budget du festival interceltique. Ce plan, dont on ne connaît pas les engagements financiers qui l'accompagnent, aurait-il été obtenu sans le rapport de force que l'UDB a contribué à créer lors des élections de 1989 ?

Eñezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da Gill Dara war roudoù Brigit ha meur an hini all

Eil rann : Baile Bhuirne

E ti T.M.C., renevezet ha kresket eus un hanter da nebeutañ eo urzhiet pep tra en-dro d'ur pezh-pikol chiminal diazezet e-kreiz ar pezh nemetañ a gaver e traoñ an ti hag a sav eeun betek an doenn. Ar gegin, ar sal-debriñ, ar saloñs a c'hoari an dro d'ar chiminal bras hag uhel-se. Souezhus a-walc'h eo an arrebeuri graet gant mestr an ti ha gant e vignoned kement a zanvez ma zo enne. Pleñkenn koad ar vro, tilh anvet ivez evlec'h, derv ouzhpenn pevar meutad tevder o deus implijet d'ober anezhe. Plijout a ra deomp kalz an arrebeuri-se dreist-holl abalamour d'an danvez a zo enne rak anat a-walc'h eo n'int ket bet graet gant munuzerien a vicher met gant tud hag a oar memestra petra eo un tamm koad brav.

Goude ur pennad e tigoromp hor malizennoù hag e tispakomp un toullad traoù deuet ganeomp : ur voutailhad Ricard, ur c'hubitener gwin ruz, pakadoù sigaretennoù, levrioù ha bitrakoù all. Buan ha buan e vo paket koan hag endro adarre d'ar "pub". Eno e reomp anaoudegezh neuze gant mignonet hon ostiz, en o zouez ur barzh anavezet mat er c'horn-bro gant ar re a ra war-dro ar gouezeleg. Evel-just e anavez T.M.C. kement den a zeu d'an ostaleri ha ne c'hwit morse da reiñ da c'houzout dezhañ piv omp ha da deurel mel deomp gant al loa-bod, peadra da lakaat ac'hanomp diaes a-wechoù.

Pa serr ar "pub" war-dro unnek eur hanter e tistroomp da gousket da di T.M.C. Krog omp da santout skuizhder ar veaj ha pignat a reomp war eeun e-barzh ar gampr. Lakaet omp da gousket e gwele mistri an ti hag int a c'hourvez war un vatarasenn astennet war ar plañchad, en tu all d'ar speurenn. Ne vez ket gwelet alies gweleou evel hemañ. Daou bilbrenn tilh a zo bet troc'het evit ober an diazez, unan e pep penn. Warne ez eus bet staget pleñkenn tev a-dreuz hag a-hed. War ar pleñkenn-se emañ ar vatarasenn hag an dilhad-gwele. E penn ar gwele ur fuzuilh chase hag ur gouriztennoù leun a dennoù. N'am eus ket goulennet digant mestr an ti da betra a servije ar fuzuilh-mañ.

D'ar sul 14 a viz Gouere.

Kousket mat hon eus. N'eo ket avat abalamour e oa ouesk ar gwele, abalamour da skuizhder ar veaj ne lavaran ket. Ingal eo. Mat e ya an traoù ganeomp hiziv beure. Fichet he deus R. ur "breakfast" a-zoare evidomp ha goude bezañ leuniet hor c'hof e yeomp e-barzh "van" Citroen ruz T.M.C. da vale bro war hentoù kammigellet Baile Bhuirne. E Baile Mhic Tre hor bleiner, dalc'hmat o klask ober plijadur d'an nen, a bren evidon ul levrig, un dastumadenn barzhonegoù e gouezeleg skrivet gant Seañ ô Riordain, barzh brudet er c'hornbro. Pelloc'h e chomomp a-sav en ur gêriadenn e-lec'h ma 'z eus ur chapel savet en enor da Santez Gobnait a oa just a-walc'h he gouel en deiz-se. Bezañ eo Santez Gobnait evel Santez Bridgid unan eus sentezed meur Bro Iwerzhon. Gwall gurius eo ar gêriadenn-mañ gant he savadurioù relijiel, e mein teñval, hanter zismantret lod anezhe, he beredoù bras e-lec'h ma weler amañ hag ahont drez, linad ha louzoù a-bep seurt. Amañ e repoz e-kichen Santez Gobnait ha meur a hini all ar barzh Sean O Riordain hag ar sonaozour Sean O Riada.

Marvet e 1971 da zaou-ugent vloaz Sean o Riada a oa war un dro muzisian, kelenner, sonaozour, dastumer sonioù ha tonioù hag ivez animatour. Un den barrek tre ha brudet a oa anezhañ ha kalz a levezon en deus bet war sonerezh Bro Iwerzhon. War e c'houlenn, e lavar din va heñcher, ez eus bet plantet war e vez un darn eus louzoù ha bleunioù gouez e vro c'henidik.

Un tamm uheloc'h er vered setu bez Sean O Riordain. Dirak ar bez e mein gris, eeun tre, e kaver fromusoc'h c'hoazh ar goulenn graet gant ar barzh en e varzhoneg "an cheist" , ar goulenn.



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

"Bhfuil sioraiocht ann mar deir na naoimh

Laistiar den chnuimh, den chré sa chill,

An bhfuil an phog a chailleas beo

Le fail sa tsaol laistiar den dreo ?"

"Ha bez er eus ur beurbadelezh evel ma lavar ar sent

En tu all d'ar preñved ha da zouar ar vered,

Daoust hag ar pok en deus graet diouer din e-pad ma buhez

Am gortoz en tu all d'al ludu ?"

Mein gris dindan an oabl izel ha koumoulek. Dispantroù ilizoù ha santualioù kozh debret gant an iliav hag an drez hag ar vered vras-se enni bezioù tud vrudet ha tud dianavez, mesk-ha-mesk tro-dro d'ur santez aet da anaon gwall bell zo hag enoret evelkent hiziv en he farrez.

Santout a reer un aezhenn skañv o c'hwezhañ war ar gêriadenn : ene Iwerzhon o tremen a-us deomp. N'eo ket aes eta terriñ ar blanedenn. Un dudi eo bezañ amañ. Koulskoude a-raok mont da zebriñ ur verenn skañv er "pub" eo ret deomp evañ ur bannac'h dour e feunteun Santez Gobrait, un tammig pelloc'h. Gwechall e teue pirc'hirined eus a-bell, klañvourien en o zouz, betek ar feunteun, rak brudet e oa ar santez evit pareañ meur a gleñved ha dreist-holl, ar vrec'h. War maen plad ar feunteun e kav ar birc'hirined a-vremañ, niverus a-walc'h hervez ma heñcher, gobedoù da evañ dour. Met ar pezh a gavomp souezhus eo ar c'hinnigoù-gouestl a zo e-kichen : bizhier, kreionoù, delwennoù bihan torret ha zoken ur broust-dent. Na petra 'ta ?

(Da vezañ kendalc'het)

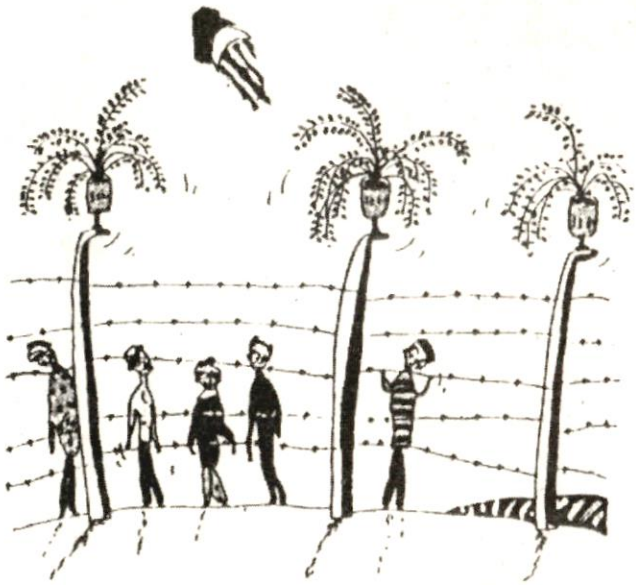
Arvest faos ar relijion e Yougoslavia

Lennet em eus pennad-skridan darvoudoù embannet war c'hazetennoù (O.F. d'an 9 a viz Here 1992) a zivout ar brezel lavaret "Brezel diabarzh" ar Stad ijinet hag anvet Yougoslavia. Diskouez a ra pegen pleget eo aozerien ar pennad-se d'ar bolitikerien dizonest pa glaskont troioù kamm evit kreskiñ o challoud gant sikour ar gelaouennerien. Evel chas o harzal int hervez an dañjer prest da dizout o mistri e Pariz. Mesket eo ar c'heleier evel boa. Da skwer, ne fellfe dezhe e vefe dalc'het ar ger "etniezh". C'hoant em eus troin ar galleg "ethnie" mar am eus ar gwir d'ober evel-se. Diskouezet e vez pegen kablus, pegen kiriek e vez ar Stadoù. Tuioù o deus evit cheñch spered al lennerien. Sur eus o c'halloud, c'hoari a reont etre mil feson da douellañ an dud. Unan dioute a servij : c'hoari arvest ar relijion.

Arvest ar relijion

E-touesk ar Stadoù, n'eus ket kalz anezhe e lec'h ma n'eus ket pobladoù bihan enne. Sellit ouzh ar Stadou-Unanet lavaret Amerika gant ar gelaouennerien hag o deus Amerindianed ennañ. Muoc'h c'hoazh : kontañ a reont an Amerika "latin" e-barzh. Sellit ouzh ar Stad saoz lavaret "Angleterre" daoust dezhañ bezañ ar pestell-douar endro da Londrez e kreisteiz Breizh-Veur hag a glask diskouez ur gwir brezel a relijion etre katoliked ha protestanted e-barh lodenn Bro-Iwerzhon añvet "Ulster". Ne sonjont kennebeut e Bro-Gambre, Bro-Skos, Bro Gernev ha Bro-Vanav.

N'on ket aet da Yougoslavia, gwech ebet, met anavezet em eus ur Breizhad ganet e Sant-Nazer Alsid (Alcide) mignon din hag a zo chomet e-pad pell du-se kaset gant e labouradeg e-lec'h ma oa e Pariz. Gnome et Rhône e anv. Kejet en deus gant ur plac'h eus Kroatia. En em blijout a rejont ha dimez e voe etreze. Pell goude e voe dleet dezhe dont da Sant-Nazer e lec'h ma oa ganet va mignon. E penn ar ch'annadig gouestlet da Vreizh hag e "folklor" hag e kenlabouren ivez. Darempredet hon eus anezhe, va gwreg ha me. Skeudennet o deus evidomp ar "Stad" hag hi gant he galleg distreset, desket en ur glevout he gwaz ha tud en-dro dezhi. Kontet o



(Hewez ar C'hanard, 19/8/92)

deus doareoù ar pobloù, o boasamantoù. Mont a raent alies d'ar festoù, d'ar prejoù, d'al lidoù relijiel. E-touesk o mignoned e oa muzulmaned. Met ne oa ket ur vroad savet evite hepken. Faos eo ar pezh a skriv an embannerien. Pouezañ a reont war ar relijion dizehan betek re evit meskañ ar c'hudennoù.

Komprenet eo pegen difonn eo ar Stadou-Unanet. Memez mod e vez gant Unvaniezh Stadoù Europa liammet gant he Sekretour-Meur J. Delors ganet e Bro-Euskadi (?). En em santout a reont mec'hiek. Ne gredan ket o deus mezh peogwir n'int ket onest awalc'h evit kaout mezh. Evel-se eo ar bolitikerien ouzhpenn-se aon o deus rak ar re a glaskfe ober evel poblañsou ar Stad-se pe evel pobladoù an Unvaniezh bet soviedel. N'o deus ket c'hoant kaout an emprenerezh e Katalunya gounezet gant bolontez izili an Emzav heuilhet gant poblañsoù diwezhatoc'h dre o votadegoù. N'o deus ket c'hoant kaout ar memez enrenerezh e Korsika, en Euskadi. Muioc'h c'hoazh : pobladoù all en em sant disheñvel. Breizh, Alsas-Loren, Okitania, abalamour d'ar langaj komzet gante. An tan a zo o c'horiñ dindan al ludu. Ur wec'h e teuio tarzh-kurun hag al luc'hedoù. Rummadoù-tud nevez a zesko an tremened eveldomp daoust d'ar strivoù evit diverkañ anezhañ e-giz ma ra ar Fransizien bremañ. Dre zichañs ne vo ket e-pad ar c'hantved-mañ oc'h echui. Aozer al linennoù-mañ ne vo ket ken evel Bretoned a oad gantañ.

Evit klozañ

Keit ha ma vo boudoù denel ne vo ket peoc'h war ar bed. Bez'ez eus kalz a bobladoù o mestroniañ ha pobladoù mestroniet. Piv a zavo ul lezenn evit reizhañ an traoù ? Hini ebet a verit da vezañ dellezek...

Aldrig a Naoned

Labour kinniget gant Dastum ha Dastum Kreiz-Breizh

Emaomp o klask un implijad (pe un implijadez) evit kas da benn al labourioù boulc'het gant Dastum e départamant Penn-ar-Bed hag e Kreiz-Breizh.

Ar stal-labour a vo fiziet en implijad-se eo hini Dastum Kreiz-Breizh e Karaez.

Bez e vo e karg an den-se,:

- ober war-dro ar stal, an dielloù a zo enni, ar stajidi a zeuio da reiñ skoazell dezhañ, hag an dud a zeuio d'ober enklaskoù ;
- soursial ouzh an darempredoù etre Dastum, Dastum Kreiz-Breizh, ar c'hevredigezhioù pe en dud o labourat ganeomp war ar sevenadur pobl, hag an dud e karg (kuzulioù-kêr, kuzulioù-meur, Kuzul Rannvro) ;
- bezañ gouest da doullañ kaoz e Brezhoneg gant an dud a-ziwar ar maez evit kas da benn dastumadoù gant ar magnetofon pe gant ar c'hamera.

An dud a garfe en em ginnig evit al labour-se a vo ret dezho skrivañ da :

Dastum Kreiz-Breizh, 2 straed Jobbé Duval, 29270 Karaez.

Brud Nevez

Niv. 157. Miz Eost, miz Gwengolo 1992

Evel kustum e grog niverennmañ **Brud Nevez** gant barzhonegoù. Unan troet e brezhoneg gant Jerzy Wielunski **Peoh**, savet gant ur barzh islañdat Ingibjörg Haraldsdottir. Hag unan all **Dremmou** gant Visant Fave : *"Kaer eo dremmoù denel !"*

Plijadur a vo o lenn **Rimadellou ha divinadellou**, traoù dastumet gant Korantin Riou pa oa skolaer e Ploneour-Lanvern, war-dro 1940. Da skouer :

"Piou

'lar ar muia gevier ?

Ar wiz (o lared "hoh" !)"

Er pennad *"Ar brezhoneg, eur yez dibourvez ?"* e gomz Visant Fave diwar-benn gerioù nebeut anavezet, nebeut implijet. Ha talvoudegezh ar brezhoneg : *"Evel-se ivez ar gériou galleg : écurie, étable, soue. E brezoneg : kraou-kezeg, kraou-zaout, kraou-moh. Ar ger dreizañ e-unan a lavar deom ez euz ano euz eur zavadur (kraou) hag evid petra int savet".*

Savet eo bet gant Gweltaz Bernier, ur studiadenn **Fonologiez brezoneg Kiberen.** Hag evit echuiñ : *"Ar hantikou kanet e-pad pardoniou sans Klemant pe Lotivy a oa e brezoneg-beleg, hini eskopti Gwened. Ma mamm-goz Mari Jegat he-deus desket din noelou e yez lennegel, daoust ma komze ervad brezoneg Kiberen".*

Anoiou 'zo e Brest. Rentañ-kont un enklask graet gant Mikael Madeg, ar yezhoniour, an taol-mañ. Gant an distagadur skrivet en doare fonetikel etrevroadel, mar plij ! Traoù mesket a zo gant an enklaskidi. Hag an oberour a chom berr awechou. Da skouer, evit Kastell an Daol e skriv : *"N'em eus ket e welet skrivet. Etre Brest ha Kerbêr ema".* Anv un ostaleri e oa, brudet awalc'h evit ar frikoioù, distrujet e fin ar brezel diwezhañ, evel meur a di e Brest. Skrivet e oa an anv-se war an ti, evel just. Ha skrivet eo bremañ war banell an ehanlec'h Bibus. Anv an ti a zo deut da vezañ un anvlec'h.

Kendalc'het eo bet ivez gant troidigezh al levr **Bretagne**, bet savet gant Yves Le Gallo (brezhoneg gant Yves Miossec).

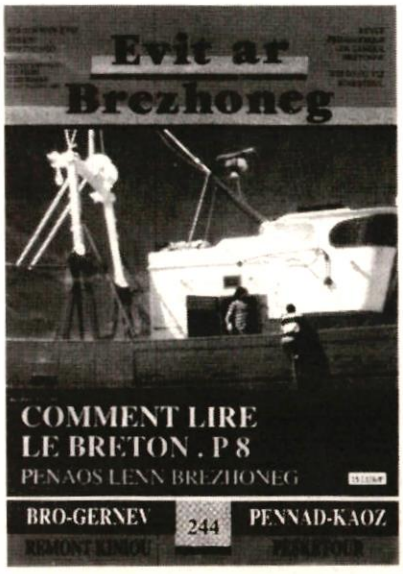
J.C. Miossec en deus adaozet ur gontadenn bobl eus a Vro-Iwerzhon : **An dluzenn wenn.**

Kavet e vo ivez en niverenn-mañ pennadoù A. Keravel, **Evid lezenn ar yezou** : *"Ouspenn 600 a skridou digand Kuzuliou Tier-Kêr, e leiz a skridou digand or Pemp Kuzul-Meur, koulz ha digand Kuzul Breiz hag ar C.E.S. hag a zo bet goulennet ganto meur a wech, ma vo embannet eul* ***Lezenn-stur evid yez ha sevenadur Breiz,*** *koulz ha evid yezou ha sevenaduriou ar rannvroioù all".*

Lod eus lennerien **Brud Nevez** a vo souezhet gant pennadoù evel re Bernier pe M.M. Daoust hag e oa **Brud Nevez** ul lec'h dereat evit pennadoù a seurt-se ? N'ouzon ket. Pennadoù "skiantel" Fransez Falhun a oa bet ivez war niverennoù SAV e-pad ar brezel diwezhañ, daoust da SAV da vezañ en un doare "poblek".

Glaoda Millour

Brud Nevez, 6 rue Beaumarchais 29200 Brest. 10 niverenn 130 L.



Brud Nevez

BREZONEG KIBEREN
gand Gweltaz BERNIER

ANOIOU-LEH BREST
gand Mikael MADEG

n° 157 - 1992

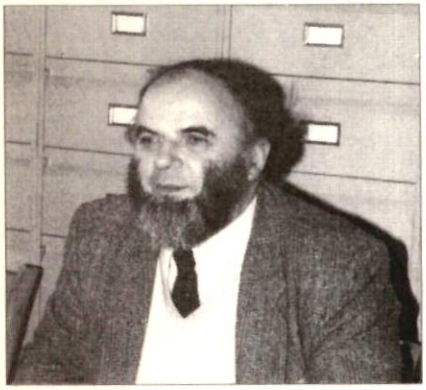
"An arar hag ar stered"

Ur pezh-c'hoari nevez

Emañ Ar Vro Bagan o paouez sevel ur pezh-c'hoari nevez An Arar Hag Ar Stered, troet diwar "The Plough and the stars" skrivet gant Sean O'Casey hag o kontañ an darvoudoù bet c'hoarvezet e Dulenn e-doug sizhunvezh Pask 1916.

E Lenderne hag e gwened eo bet c'hoariet betek-henn. C'hoazh vo c'hoariet e Lezneven d'ar 24-25 a viz here ; e Brest (Stella) d'ar 14 a viz du ; e Tregastell d'an 29 a viz du ; e c'hoariva Montroulez d'an 12 ha d'an 13 a viz kerzu.

Fanch Péru récompensé



Les 9es rencontres poétiques internationales de Bretagne ont rassemblé plusieurs dizaines de poètes à Saint-Malo. Le prix *Imram* (poésie en langue bretonne) est revenu à Fanch Péru, dont les nouvelles récompensées sont parues dans "Pobl Vreizh" avant d'être éditées par Skol Vreizh à Morlaix. Selon les propos de Per-Jakez Helias qui remettait le prix,*Fanch Péru, comme nous autres Bretons, a un pied en l'air et l'autre nulle part. Il écrit en prose, mais nous ne faisons pas de différences entre les poésies".*

Pour bien connaître Fanch, nous pouvons aussi affirmer que le maire de Confort-Berhet a aussi les deux pieds sur terre, comme en témoigne la gestion et l'animation de sa commune, et la régularité de sa participation au *P.B.*, malgré ses charges multiples et son sens du service.

Glizh arc'hant, Bugel ar C'hoat, Tenzor run ar Gow et autres sont ses œuvres. On les relira avec d'autant plus de plaisir que d'autres ont su les apprécier. (Voir catalogue p. 28).

Collier de l'hermine 1992

Cette décoration, inaugurée par le duc Jean IV et remise en usage par l'Institut Culturel de Bretagne pour récompenser ceux qui ont bien servi la Bretagne, a été décernée à Saint-Malo à trois personnalités de poids :

– à Michel Phlipponneau, dont le "parrain" était Georges Lombard ;

– à Ronan Huon, parrainé par Charlez ar Gall ;

– à Jeanne Hafen, disciple de Mathurin Méheut, parrainée par B. de Parades.

Dinan : Informatique et démocratie

René Benoit, maire de Dinan et président de la très conservatrice association départementale des élus locaux des Côtes-d'Armor, a été condamné par la CNIL pour détention de fichiers informatiques contenant des informations portant atteinte à la vie privée des citoyens. De plus le CNIL a constaté l'existence de fichiers manuels détenus par la police municipale.

Cet exemple d'atteinte à la démocratie nous ramène à des pratiques que l'on croyait à jamais révolues et qui doivent attirer notre vigilance.

L'exemple de Dinan n'est sans doute pas un cas isolé :

La CNIL a été saisie de trois plaintes, les 19 et 22 janvier 1991, dénonçant la diffusion d'un questionnaire nominatif destiné à étayer une étude sur l'implantation de câbles à Dinan et également, d'une demande d'avis émanant du parquet de Dinan, dans le cadre d'une procédure judiciaire engagée par un quatrième plaignant à ce même sujet.

Par ailleurs, interrogé par la CNIL, le maire de Dinan avait fait savoir que la mairie n'avait pas constitué de fichiers d'informations nominatives et n'avait pas l'intention d'en créer. Or, la délégation de la commission a constaté que plusieurs fichiers avaient été mis en place, dont certains depuis 1973 !

La police municipale n'était pas en reste puisqu'elle possédait un fichier manuel concernant une grande partie de la population dinannaise et comportant des informations particulièrement indiscrètes sur la moralité ou la vie privée des personnes (lieu de travail, vie conjugale, etc).

Au pays des droits de l'homme, la démocratie serait-elle encore une utopie ?

Jean-Yves Drillet

Délibération n° 91-076 du 10 septembre 1991 portant avertissement au maire de Dinan

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés,

Vu la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des données à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ;

Et le point culminant de la Bretagne ?

Samedi dernier, 3 octobre, se tenait à Landerneau la réunion mensuelle de la nouvelle association des bretonnants du pays de Landerneau *"Etre Leon ha Kerne"*. Au cours de la 2e partie de la séance, Mikaël Madeg, membre de l'association, a présenté au public les recherches qu'il mène sur les noms de lieux du Léon, et plus particulièrement ceux de Landerneau.

Le but qu'il poursuit n'est pas, contrairement à l'attente de beaucoup de personnes, de donner la signification de ces noms ; il laisse ce travail à des spécialistes de toponymie tels que Bernard Tanguy ; il s'agit pour lui de retrouver l'appellation et la prononciation de ces toponymes par les bretonnants d'aujourd'hui qui perpétuent une tradition pluri-séculaire : à la différence de la majeure partie de la France (sauf en Alsace, en Corse et au Pays Basque), où une bonne partie des toponymes gaulois originels ont été occultés par le latin puis le français, en Basse-Bretagne il n'y a jamais eu de coupure entre les noms de lieux et la langue parlée ; ainsi dans le Finistère, à l'exception des quelques *"Bel Air", "Belle Vue"*, et des nouvelles dénominations de rues récemment créées dans les lotissements et zones industrielles, les toponymes sont, dans leur quasi-totalité d'origine bretonne.

Il a donc enquêté dans les 115 communes du Léon, recueillant auprès des bretonnants locaux l'appellation traditionnelle de quelque 8.450 lieux-dits, noms de rues et places, cours d'eaux, fontaines, bois, et hauteurs... et, sur la côte, la dénomination des grèves, écueils, rochers, passages, courants, marques de pêche..., un véritable travail de fourmi qui, non seulement sauve de l'oubli des milliers de termes utilisés exclusivement par toute une population, mais qui ménage aussi quelques surprises aux géographes et historiens de la Bretagne : – ainsi le *"Portus Saliocanus"* dont parlait le géographe grec Strabon (1er siècle après J.C.), à l'extrémité de l'Armorique, ne peut être la grève de *Pors Liogan*, mais plutôt le lieu-dit *Porz Heuliog*, près de la pointe Saint-Mathieu. Quant au point culminant de la Bretagne, ce n'est ni le Roc'h Trévézel, ni le Tuchenn Gador, ni le mont Saint-Michel de Brasparts, mais le très inconnu Roc'h Ruz, en Plouénour-Ménez (387 m, d'après la carte IGN) !

La relation, par M. Madeg, de la quête qu'il mène depuis 6 ans avait de quoi passionner son auditoire ; il devrait sans doute intéresser aussi des municiplités du Léon qui, encouragées par le Conseil général du Finistère, mettent en place une signalisation bilingue.

P.K.

Maastricht et les peuples de l'espace français

Tout d'abord, avant d'entrer dans le détail des différents peuples, il faut préciser que la plupart des organisations, représentant des peuples de France, membres ou proches de l'Alliance Libre Européenne, dont fait partie l'UDB, appelaient à voter "oui", lors du référendum du 20 septembre dernier, seules l'UPC et "Entau Païs", organisation occitane, appelaient à l'abstention ; aucune n'a appelé à voter "non".

Le oui alsacien

La carte publiée dans "Ouest-France" le 22 septembre fait apparaître, outre la Bretagne, un deuxième bloc formé par les trois départements supérieurs à 56 % pour le "oui". Le Bas-Rhin avec 68,59 % détient le record des "oui" pour la France métropolitaine" ; le Haut-Rhin avec 61,39 % et la Moselle avec 57,15 % sont parmi les départements ayant voté nettement en faveur du "oui". Ce résultat va évidemment bien au-delà de l'influence relative de l'Elsass-Lothringer Volksbund qui estimait qu'il n'y avait rien à perdre dans les accords de Maastricht et qui appelait à voter "oui". Pour l'Alsace-Lorraine, qui conserve dans plusieurs domaines un statut particulier, le "oui" est aussi une façon d'exprimer son identité. L'union européenne y est déjà une réalité, marquée par l'existence d'une double culture, par les échanges avec l'Allemagne, par la présence d'une des capitales européennes.

C'est aussi une manière de mettre fin définitivement au conflit franco-allemand pour le contrôle d'une partie de l'ancienne Lotharingie, conflit dont l'Alsace-Lorraine a souvent fait les frais.

L'Euskadi

Plusieurs partis basques appelaient à voter "oui" ; Le PNV-Iparralde s'est prononcé pour "un oui fort et net". Eusko Alkartasuna a mis l'accent sur la perspective d'Europe fédérale ; pour Euskal Batasuna "les perspectives du oui sont malgré tout plus porteuses d'espoir pour le peuple basque que celles du non". Le parti EMA appelait à l'abstention, estimant que Maastricht ne concerne pas les Basques. Le mouvement Patxa-Oldartzen de soutien aux insoumis basques appelait à voter "non".

Pour l'ensemble de l'Iparralde (pays basque-nord) le "oui" obtient 52,95 %, pourcentage légèrement inférieur à celui de l'ensemble des Basses-Pyrénées (53,4 %). Le pourcentage est supérieur en Labourd avec 53,69 % et surtout dans le district Bayonne-Anglet-Biarritz avec 56,35 % pouvant traduire un vote identitaire. En Soule et en Basse-Navarre le "oui" obtient par contre un pourcentage inférieur à la moyenne française. Dans les cantons intérieurs, l'abstention est plus forte, atteignant 45,6 % dans celui de Baïgorri, où elle peut traduire l'influence d'EMA.

La Corse

Plusieurs partis politiques appelaient à l'abstention ; c'était le cas de l'UPC, d'A Cuncolta Naziunalista et d'I Verdi Corsi ; en septembre, J.F. Stefani écrivait dans "Arritti" : "Refusons de jouer une partie sur laquelle nous n'avons aucune chance d'influer."

L'ANC, autre composante avec les partis appelant à l'abstention de la coalition "Corsica Nazione" aux régionales, appelait à voter "non". Seul le MPA appelait à voter "oui", "un oui à l'Europe des peuples", "un assentiment à une dynamique à laquelle nous comptions bien avoir part".

Le "non" l'a nettement emporté dans les deux départements corses : 57,04 % en Haute-Corse et 56,35 % en Corse du Sud. Mais le taux d'abstention a été très élevé, nettement supérieur à celui des départements continentaux et à celui de la France : 44,4 % en Corse du Sud, et 44,9 % en Haute-Corse, contre 30,3 % pour l'ensemble des votes ; il est également nettement supérieur à celui des consultations antérieures (régionales) en passant de 15 % à près de 45 %. C'est là indubitablement la traduction de l'influence des partis nationalistes et une protestation contre la négation de l'identité corse.

Occitanie, Catalogne et Savoie

Le Partit Occitan appelait à voter "oui", "oui à une Europe politique qui, en réduisant le rôle des Etats, soit susceptible de laisser à terme les Régions prendre toute la place qui leur revient", en refusant "le retour à la France jacobine et le repli franchouillard que provoquerait la victoire du non".

Dans les régions occitanes le succès du "non" est assez net, atteignant notamment près de 57 % en Dordogne ; la région "Midi-Pyrénées" est la seule région occitane où le "oui" l'emporte. Ce vote en faveur du "non" traduit sans doute un refus de la politique européenne en matière agricole, ainsi que l'inquiétude devant l'avenir pour des départements et des régions frappés par l'exode rural et la dépopulation. Mais comment expliquer alors le vote de l'Aveyron où le "oui" dépasse les 56 % ? Il n'y a pas d'homogénéité dans le vote des régions occitanes, apparues lors d'élections antérieures comme un ensemble votant plutôt à gauche.

En Catalogne-Nord (Pyrénées Orientales), le "non" l'emporte nettement avec près de 54,8 %, traduisant sans doute une crainte devant la politique européenne (peut-être aussi pour certains une crainte du poids de la Catalogne-Sud), une influence non négligeable de l'extrême-droite et la faiblesse d'une conscience nationale catalane mettant l'accent sur l'effacement des frontières étatiques et l'unité de la Catalogne.



Rigoberta Menchu lors de sa venue à Douarnenez en 1984 pour le Festival du Cinéma des Minorités consacré aux Peuples Indiens d'Amérique Latine.

Le "oui" dépasse 54,3 % en Savoie et 56 % en Haute-Savoie (un des treize départements métropolitains dans ce cas). A proximité de l'Italie et de la Suisse le sentiment européen est sans doute plus prononcé. Faut-il y voir aussi une revanche pour le Mouvement Régional Savoyard dont les résultats aux régionales n'était pas très bons ; c'est là une situation comparable à celle de la Bretagne où le slogan "Peuple breton, peuple d'Europe" a en fait été mieux entendu au référencum sur les accords de Maastricht qu'aux régionales.

Les prises de position outre-mer

Voyons tout d'abord celle des départements d'outre-mer, membres de plein droit de la CEE, contrairement aux territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna) et aux collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon) qui n'y sont qu'associés.

A la Martinique, le Parti Progressiste Martiniquais d'Aimé Césaire appelait à voter "blanc" et à demander d'être consulté démocratiquement sur l'intégration ou l'association à l'Europe et d'obtenir un statut dérogatoire reconnaissant le droit à la différence ; le PPM refusait ainsi le choix entre l'assimilation et l'indépendance. Le Conseil National des Comités Populaires, à l'orientation politique totalement différente de celle du PPM appelait à ne pas participer au vote en exigeant cependant une consultation démocratique des Martiniquais et en demandant un statut juridique nouveau permettant de négocier de nouvelles relations avec la CEE. Le PCM quant à lui s'est prononcé pour le "non", un "non" à l'intégration, "oui" à un statut spécifique.

A la Guadeloupe, le Collectif de Résistance à l'Intégration (CRI) groupant notamment le PCG, l'UPLG, le MPGI et le Grouge Révolution Socialiste, appelait à voter "non" pour refuser "le renforcement de l'intégration de la Guadeloupe dans une union européenne qui va la faire disparaître en tant qu'entité". Le Parti Progressiste Démocratique Guadeloupéen, créé par des dissidents du PCG, appelait à l'abstention.

En Guyane, le PSG préconisait également l'abstention. A La Réunion, Camille Sudre, dont la liste aux régionales a rem-

porté une nette victoire, s'est prononcé pour le "oui". Le PCR appelait à la non-participation au vote pour protester contre "le refus de la CEE de respecter les spécificités des DOM".

En Polynésie, le leader du Front de Libération de la Polynésie appelait à l'abstention. En Nouvelle Calédonie, le FLNKS a demandé à ses militants de participer au vote, mais sans donner de consigne ; il a récemment décidé de mettre fin au boycott des élections "nationales" et a participé aux élections sénatoriales.

A Saint-Pierre et Miquelon, dont la population s'estime abanbonnée par le gouvernement devant le Canada, le maire de Saint-Pierre n'a organisé, que contre son gré, les opérations de vote.

Des résultats trompeurs

Le "oui" l'emporte nettement dans les "derniers confetti de l'Empire" avec des taux records : 76,5 % à Wallis-et-Futuna, 76,4 % à Mayotte, 74,3 % à La Réunion, 72,1 % à la Martinique, 67,4 % à la Guadeloupe et en Guyane, 64,1 % à Saint-Pierre et Miquelon ; il n'y a qu'en Nouvelle-Calédonie que le "non" l'emporte avec 50,3 %.

Ceci cache aussi une double réalité : l'importance des abstentions et le faible pourcentage des "oui" par rapport aux inscrits.

Moins d'un électeur sur dix est allé voter à Mayotte (94,27 % d'abstentions) et à Saint-Pierre et Miquelon (90,4 %), moins d'un sur cinq à la Guadeloupe (83,4 %) et à la Guyane (81,37 %), à peine un sur quatre à la Martinique (75,54 %) et à la Réunion (73,35 %), un sur trois en Nouvelle-Calédonie (66,26 %) ; il n'y a qu'à Wallis-et-Futuna que plus d'un électeur sur deux est allé voter.

Pour l'ensemble de l'espace français, les "oui" représentent 34,3 % des inscrits ; il n'y a que Wallis-et-Futuna qui dépasse ce pourcentage ; il est inférieur à 20 % à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, à la Martinique et en Guyane ; il est inférieur à 10 % à la Guadeloupe, à Saint-Pierre et Miquelon et à Mayotte. Ajoutons enfin l'importance des votes blancs et nuls : 23,3 % des votes à la Martinique, 16,7 % à Saint-Pierre et Miquelon, 14,4 % à la Guadeloupe.

De tels votes, qui ne sont pas une nouveauté, traduisent certes le désintérêt de populations non-européennes à l'égard d'une consultation sur l'union européenne. Ils sont le désaveu d'un Etat incapable de défendre les intérêts spécifiques de ses possessions extra-européennes, et incapable d'y promouvoir un réel développement économique. La phrase d'Aimé Césaire, craignant "que ces pays ne se transforment purement et simplement en paysages" (3) risque fort de devenir réalité.

Y.J.

(1) "Le Monde" du 23/9/1992.

(2) La Polynésie n'est pas comprise ; je n'ai pu en trouver les résultats.

(3) "Le Monde" du 18/9/1992.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot

Nouvelle offensive de l'IRA en Angleterre

La vague d'attentats qui a touché l'Angleterre tout le mois d'octobre n'a heureusement pas fait de morts. Elle semble avoir été décidée par le Conseil de l'IRA pour désorganiser la vie quotidienne en Grande-Bretagne.

Ce n'est évidemment pas un hasard si elle intervient tandis que se déroule une amorce de négociations dans l'ombre.

Et surtout au moment où John Major est au plus bas. La chute du Premier ministre conservateur britannique est parfaitement concevable avant Noël. Son ancien ange tutélaire, Margaret Thatcher, l'aura proprement poignardé dans le dos en attendant. Les analystes britanniques prévoient dans ce cas de figure, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement Labour ou du moins à dominante travailliste avec John Smith à sa tête.

Dans ces élections anticipées possibles comme dans les précédentes législatives, la crise irlandaise risque encore de ne pas figurer dans les programmes politiques. Et c'est bien sûr la seconde raison pour laquelle l'IRA se rappelle au bon souvenir des citoyens de l'île voisine.

Des spécialistes travaillistes de la question (souvent de souche irlandaise !) que j'ai consultés affirment qu'en cas de victoire du Labour, un processus de désengagement anglais dans l'Ile d'Émeraude serait inévitable. Affaire à suivre...

La "taupe irlandaise" du mouvement breton

Plusieurs lecteurs de *La Résistance irlandaise* (Éditions Terre de Brume, Rennes) m'ont demandé d'élucider une énigme qui les empêche de dormir. Page 143, concernant une infiltration du mouvement breton en relation avec l'Irlande, j'écris en effet :

"Les services spéciaux français tentent à plusieurs reprises d'obtenir des renseignements sur l'IRA par l'infiltration des milieux bretons. Le cas le plus mystérieux est celui de "Janin", ce folkloriste breton, arrêté en 1944, retourné par la DST et utilisé jusqu'à nos jours, pour aider à démanteler les réseaux du FLB et "moucharder" les activités des mouvements de solidarité interceltique".



C'est en effet une triste histoire. Elle renvoie d'ailleurs à un autre livre que j'ai publié avec Rémi Kauffer (*Les Résistants, de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir, 1944-1989*, chez Fayard), dans lequel nous donnons une précision : la source de ce récit fut Yves Le Picard, courageux responsable du réseau de Résistance *Cohors-Asturies* et ami de la sœur de Jean Moulin, devenu enquêteur de la DST qui retourna "Janin". En 1945, "Janin" fut interné au camp de Langueux, près de Saint-Brieuc. Désormais, il informera Le Picard, officier de police adjoint à l'Antenne Manipulation DST Rennes.

Voici un exemple de note technique DST dont "Janin" était la source :

1. Concerne Yann Foueré comme principal dirigeant MOB (Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne) ;

2. Signale que lorsqu'il vient d'Irlande en France il est hébergé par Christian H., quincailler à Rennes, ancien sous-lieutenant de la Première demi-brigade de Chasseurs coloniaux parachutistes et responsable des scouts Bleimor.

En 1965, Le Picard prit sa retraite. "Janin" fut transféré, à titre conservatoire, sous le contrôle d'un autre inspecteur de l'Antenne Surveillance du Territoire (AST) de Lorient. Il obtint diverses décorations pour récompenser son "mérite civique".

Mais l'année suivante, le FLB voyait le jour.

Grâce à son rôle dans le mouvement culturel breton, en liaison avec l'Irlande, "Janin" était bien placé pour fournir des informations sur ses amis de l'*Emsav* et leurs liens éventuels avec le Mouvement républicain irlandais. Il se porta volontaire pour le faire. Et plusieurs témoignages concordants indiquent qu'il poussa certains Bretons à commettre des actions illégales auxquelles ils n'auraient pas songé autrement.

Gageons qu'il a pris aujourd'hui une retraite bien méritée...

Le Prix Nobel de la Paix à Rigoberta Menchu !



(Le monde 21/10/92)

L'Union Démocratique Bretonne se réjouit de voir attribuer le Prix Nobel de la Paix 1992 à Rigoberta Menchu, indienne Quiche du Guatemala, dirigeante du CUC (Comité d'union paysanne). Elle vit actuellement en exil en raison des dangers qu'elle court au Guatemala ; plusieurs membres de sa famille dont son père, sa mère et un de ses frères, ont été tués dans des conditions particulièrement atroces.

La désignation de Rigoberta Menchu est une victoire pour les Amérindiens toujours menacés de génocide et d'ethnocide.

Elle vient rappeler à ceux qui entendent célébrer le cinq centième anniversaire de la "découverte" de l'Amérique, qu'il s'en est suivi de nombreuses souffrances pour les populations indiennes.

La distinction décernée à Rigoberta Menchu est aussi un désaveu des autorités du Guatemala qui ont déclaré à maintes reprises "qu'elle était liée à des groupes qui ont porté préjudice au pays". A l'heure où la guerre civile et les massacres continuent au Guatemala, le choix des jurés du Nobel, est un appui pour tous ceux qui luttent au risque de leur vie pour la démocratie, les Droits de l'Homme et la justice sociale. C'est aussi un appui aux descendants des Mayas, majoritaires dans la population guatémaltèque qui, depuis cinq siècles voient leurs droits bafoués ne serait-ce que le droit à la terre.

Déjà l'an dernier, c'est une femme qui avait eu le Prix Nobel de la Paix, accordé alors à la Birmane Aung San Suu Kyi, dirigeante de la Nation League for Democracy, et toujours en résidence surveillée à l'heure actuelle.

Ces deux prix viennent nous rappeler le rôle des femmes dans de nombreux pays du monde dans la défense des Droits de l'Homme. S'il y avait des femmes de la trempe de Rigoberta Menchu ou de Aung San Suu Kyi à la tête des gouvernements, il y aurait sans doute moins de guerre, bien que la présence d'une femme au gouvernement ne soit pas forcément un gage de paix.

Le P.B. et l'U.D.B. avaient œuvré, à leur niveau, pour populariser la demande de voir honorer Rigoberta Menchu.

Terreur à Smara

Depuis le 6 octobre les troupes d'occupation marocaines font régner la terreur dans la ville sahraouie de Smara. Des manifestations en faveur de l'indépendance et de l'organisation immédiate du référendum d'autodétermination ont été très durement réprimées par des unités des forces armées royales, la police et la gendarmerie. Des dizaines de personnes, hommes, femmes comme enfants, ont été blessées. Un jeune du nom de Brahim, agressé le 9 octobre, se trouve dans un état grave. Les forces marocaines ont procédé à des arrestations parmi la population et pratiqué la torture sur la plupart des prisonniers.

Ces événements surviennent alors que le drapeau des Nations-Unies flotte au Sahara occidental et que la Minurso est supposée veiller à l'application du plan de paix qui prévoyait le respect du cessez-le-feu et le retrait des troupes marocaines.

En fait, depuis plus d'un an, le Maroc défie et tourne en ridicule la communauté internationale. Les événements de Smara ne sont qu'une étape supplémentaire dans une stratégie de provocation établie de longue date par le régime marocain. Me permettrez-vous de vous rappeler que, depuis le déploiement de la Minurso au Sahara occidental, en septembre 1991, le régime marocain s'est rendu coupable de multiples violations du plan de paix : violations unilatérales du cessez-le-feu (mises en évidence dès janvier 1992 dans un rapport du Sénat américain), déplacement forcés de population civiles du Maroc au Sahara occidental pour modifier le collège électoral, arrestations arbitraires, tortures et disparitions par centaines, extension du référendum sur la constitution marocaine au territoire sahraoui, annonce par le roi Hassan II de la création d'une "région saharienne".

Aux yeux du peuple sahraoui le plan de paix des Nations-Unies apparaît chaque jour davantage comme un subterfuge par lequel le régime d'occupation marocain aura pu renforcer sa position militaire face au Front Polisario qui, pour sa part, a respecté jusqu'à ce jour le cessez-le-feu et les autres dispositions du plan de paix. L'amertume du peuple sahraoui pourrait se muer rapidement en colère et aboutir à la situation recherchée par le Maroc, savoir la reprise des hostilités dans un contexte militaire qui lui serait plus favorable du fait du comportement honnête du Front Polisario depuis 1991. La communauté internationale ne peut tolérer plus longtemps le cynisme des autorités marocaines.

Si les membres permanents du Conseil de sécurité ne veulent pas paraître les complices objectifs du régime marocain, il leur faut adopter le ton de la fermeté. La voix de la France est écoutée au Maroc et il ne fait guère de doute qu'une intervention de sa part qui consisterait à rappeler au régime marocain les engagements auxquels il a souscrit devant la communauté internationale serait de nature à ramener le plan de paix sur la bonne voie. C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir saisir le Conseil de sécurité des Nations-Unies sur la violation par le Maroc du plan de paix au Sahara occidental.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Max SIMEONI

Peuples du monde Lander et Europe

● ***Réunis le 10/6 à Bonn, les dirigeants des seize landers allemands ont confirmé leur souhait d'être étroitement associés, dans un certain nombre de domaines (dont la culture et l'éducation) au processus de décision dans l'Europe d'après Maastricht.***

Le Sud-Tyrol plus autonome

● ***Un statut d'autonomie très poussé au sein de l'État italien et des liens particuliers avec l'Autriche : ce sont les principaux termes d'un accord entre l'Italie et l'Autriche pour régler leur différend sur la question du Haut-Adige (Tyrol du Sud) en grande partie germanophone, et autrichien avant 1918.***

Vie et mort de la Yougoslavie

Voici sans doute l'ouvrage le mieux documenté, le plus fouillé mais aussi le plus éclairant sur la question. Paul Garde, professeur émérite à l'Université de Provence, est spécialiste de la linguistique slave, qu'il a enseignée à Aix-en-Provence, ainsi que dans des universités américaines et suisses. Il connaît depuis quarante ans l'ex-Yougoslavie, dont il a maintes fois parcouru les diverses régions, et dont tous les peuples lui sont familiers.

En un peu plus de quatre cents pages l'auteur retrace l'histoire de cette région des Balkans, présente les différents peuples et nationalités en conflit puis montre comment la montée des tensions, à partir de 1986, entre les communistes serbes, qui contrôlent l'appareil militaire et sont partisans du maintien de l'État unitaire, et les peuples "péri-phériques", à la recherche d'une réelle autonomie, a conduit à la tragédie d'aujourd'hui. La nature autoritaire d'un régime longtemps présenté comme un modèle d'autogestion apparaît clairement.

Un chapitre est consacré aux "spectateurs " du conflit. L'auteur porte un jugement sévère sur l'attitude de la France mais lui trouve une explication pertinente :

"Plusieurs facteurs empêchent durablement l'opinion française de comprendre les événements de Yougoslavie, et même de s'y intéresser".

"Le premier, et le plus important, c'est notre tradition étatique, centralisatrice et jacobine. Pour le Français, l'État est une donnée première et absolue. Il existe en Europe une trentaine de compartiments bien délimités, et on suppose inconsciemment que dans chacun il y a, comme en France, une nation, avec sa langue, son histoire, une capitale et par conséquent aussi, hors de cette capitale, la "province" ; et que l'appartenance à un État suppose par elle-même une loyauté envers la nation correspondante, des devoirs envers elle, un patriotisme. Beaucoup d'Etats européens répondent plus ou moins à ce schéma. Mais devant ceux qui ne s'y conforment pas, le Français a du mal à trouver ses repères (....)".

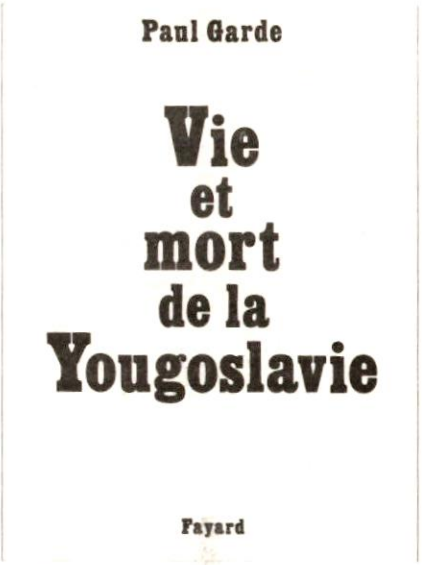
"Pour le Français moyen, la notion même d'État multinational est incompréhensible. Il y a "des Yougoslaves" comme il y a eu longtemps "des Soviétiques" ou "des Russes" (ces deux mots interchangeables), de même qu'il y avait avant 1914 "des Autrichiens". S'il y a un État, il y a présomption de nation, et donc présomption de loyauté de tous les citoyens à cet État. Quiconque manque à cette loyauté est présumé coupable et devra se donner beaucoup de mal pour faire la preuve de son bon droit (...)".

"Si quelqu'un veut se séparer de l'État auquel il appartient, il est coupable a priori. "Séparation", "sécession", comme "ségrégation" et "sédition", tous ces mots sont péjoratifs, et quand on écrit "les républiques sécessionnistes", cette périphrase à elle seule porte condamnation. Même un journaliste essayant d'expliquer le point de vue croate dit à la télévision : "Les Corates veulent un pays, ils veulent prendre leur pays". Le prendre ! Comme s'il n'était pas à eux, comme s'ils ne voulaient pas tout simplement le garder".

"Celui qui est attaché à une entité terrtoriale plus petite qu'un État existant n'est pas seulement fautif, il est ridicule : il sombre dans le régionalisme, dans l'esprit de clocher, dans le folklore. "Small is beautiful" n'est certainement pas un slogan français. Vus de Paris, les autonomistes bretons ou corses sont dérisoires avant même d'être sacrilèges. Les structures fédérales ou confédérales ne sont pas comprises, sauf des spécialistes : les Français imaginent mal ce qu'est un canton suisse et son degré d'indépendance (...)".

"Le Français a souvent du mal à comprendre que pour tant d'hommes, membres d'une nation qui n'est ou n'était pas un État (Croates, Slovènes, Slovaques, Ukrainiens, Géorgiens et bien d'autres), le sentiment d'appartenance à cette nation soit premier, spontané, fondamental, et que le rapport à l'État qui englobe cette nation apparaisse comme secondaire. La présomption de loyauté telle qu'on la conçoit en France joue en sens inverse : elle va à l'État (...)".

"Bref, le Français transporte partout avec lui son schéma mental "Paris-province". Tout ce qui se passe en province est trop souvent pour lui dérisoire, et de ce fait cinq des six républiques yougoslaves sont à ses yeux quantité négligeable. Ce schéma transposé dans



les Balkans aboutit pour lui à l'identification "Yougoslavie = Serbie" (pages 380 à 383).

Il est instructif que l'auteur de ces lignes ne soit ni un autonomiste breton ni un autonomiste corse.

A noter une orientation bibliographique qui permettra au lecteur d'aller plus avant dans ses recherches, et une chronologie très pratique.

"Vie et mort de la Yougoslavie", Paul Garde, Éd. Fayard, juillet 1992, 444 pages, 140 F.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Union des Athées

association regroupant ceux qui ne croient pas en Dieu
Quelle que soit votre position renseignez-vous
gratuitement, et sans engagement,
écrire à : UNION DES ATHÉES
03330 BELLENAVES

Vu à Douarnenez (suite)

Il y a eu tous les jours une présentation d'émissions en breton de "Chadenn ar Vro" ; la question du sous-titrage de ces émissions, dans le cas de présentation à des Festivals, a d'ailleurs été posée. Il avait parmi celles-ci deux émissions présentées en avant première : *"Barzaz"* sur Jean-François Quemener et son groupe, dont la diffusion est prévue dans le courant de l'automne (surveillez vos programmes) ; l'autre émission, que je n'ai pas vue, mais que j'attends avec intérêt et qui sera diffusée le 1er novembre prochain, s'intitule *"Ar Brezel, ha ne ouien ket petra oa..."* (1) et donne la parole pendant trente-huit minutes aux Bretons appelés en Algérie ; ceux-ci n'étaient pas toujours bien considérés, même s'ils se montraient de bons soldats ; ils ont largement contribué à mettre en échec les officiers félons lors du putsch de 1961, en communiquant entre eux en breton, ainsi qu'en témoignait l'un d'entre eux lors de la réunion pendant le Festival animée par Fanch Broudic. Il s'agit là d'un sujet très peu abordé à l'écran si ce n'est dans *"La Guerre sans nom"* de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman.

"Rêve de Siam" d'Olivier Bourbeillon

Par de nombreux côtés le film présente de nombreux aspects que l'on peut qualifier de locaux, qui portent plus particulièrement sur certains aspects de la vie brestoise mais qui émanent aussi de certains aspects de la vie douarneniste, dont est originaire Marie Hélia, co-scénariste, et elle-même réalisatrice : ainsi en va-t-il des aspects du port de commerce de Brest et de la façon d'être de ses travailleurs ; ainsi en va-t-il de l'évocation de la "légende" du cimetière des bagnards ; une cale de radoub est très rapidement montrée (bref clin d'œil en arrière vers *"Le manteau de papier"*, film réalisé en 1988 par Olivier Bourbeillon ?). Relèvent peut-être plus de Douarnenez, des formes de bretonnisme répétées dans les dialogues, la peinture d'une vie conviviale entre copains, l'allusion à un parc d'attractions maritime. D'autres éléments concernent de façon plus générale la vie régionale : c'est le cas de la construction d'un vieux gréement, de certains aspects de la vie maritime (comme le métier de shipshandler exercé par l'héroïne



du film) ou du personnage de l' "Ampech" qui porte la poisse et qui est rejeté parfois par les autres.

Mais s'il n'y avait que cela, ce serait un film localiste, nombriliste, à la rigueur régionaliste et dont l'audience et la portée en seraient ainsi nettement limités. Il y a des aspects beaucoup plus universels qui devraient faire le succès du film, en tout cas je le souhaite. Ce sont par exemple la dispute entre les deux sœurs, la "gentille" et la "méchante", si je puis dire, ainsi que les relations entre cette dernière et son mari. Il en va de même avec l'antagonisme entre la "méchante" qui cherche son intérêt en favorisant une opération immobilière (dont les promoteurs sont croqués avec beaucoup d'ironie et de vérité) et le groupe de copains qui veulent maintenir la vie conviviale qui les unit et qui risque de disparaître si le terrain sur lequel ils vivent est vendu. Participent également de cette portée universelle le rêve de gagner le Siam avec le voilier construit à l'ancienne ou le personnage de marin, qui saute à la mer de son navire au début du film pour gagner Brest à la nage, dont on ne sait ni qui il est, ni d'où il vient ; ce mystère dépasse, sinon transcende, ce que peut avoir de local ou de régional le film.

L'histoire est contée avec beaucoup d'humour et de bonne humeur, ce qui n'exclut pas des moments de tension : cela est notamment illustré par la punition infligée à la "méchante" et à son mari et qui consiste à murer nuitamment l'entrée de leur immeuble ; participe aussi de cet humour le vol des ossements dans un cimetière, pour faire croire à l'existence du cimetière des bagnards sur le terrain convoité par les promoteurs ; ce sont là deux brefs exemples, mais l'on pourrait en citer bien d'autres.

Bref, il s'agit d'un film qui n'est peut-être pas un chef-d'œuvre, mais qui se laisse voir et qui permet de passer un bon moment de détente et c'est déjà assez pour attirer le public.

Ajoutons enfin pour terminer que la musique du film est de Dan Ar Braz, ce qui est aussi un élément qui en rehausse l'intérêt. A quand le prochain film d'Olivier Bourbeillon ?

Y.J.

1) La guerre dont nous ne savions pas ce qu'elle était...

Recherche historique

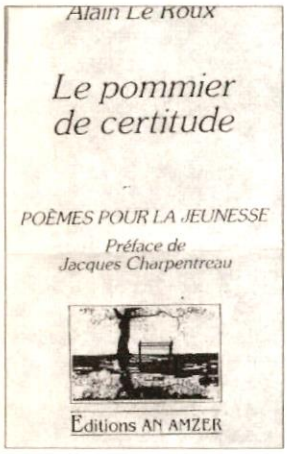
Je recherche, pour lecture et comparaison en vue travail universitaire, tous écrits en français ou en breton (carnets, lettres, cartes postales...) de soldats ayant fait la guerre de 1914 en entier ou bien en partie. Je m'intéresse en particulier aux plus âgés (classes 1890 à 1909) qui servirent dans la "Territoriale", et, plus particulièrement encore, au 88e RIT, formé à Lorient en août 1914. Constitué essentiellement de Bretons, ce régiment sera engagé tout au long de la guerre sur les divers fronts de France.

En vrac

La période est propice aux retours en arrière ; l'année entame son dernier trimestre et des revues, des livres qui avaient échappé à notre lecture se rappellent à notre bon (ou mauvais souvenoir).

Quelques recueils méritent une mention particulière : **Chansons buissonnières** de Dominique L'Azou et **Le pommier de certitude** d'Alain Le Roux (tous les deux aux éditions An Amzer, 27 allée Lebesque, 29280 Plouzané, 30 F). Certes ces ouvrages ne renouvelleront pas la poésie moderne, mais ils gardent une fraîcheur qui peut leur permettre de trouver un public parmi les jeunes lecteurs.

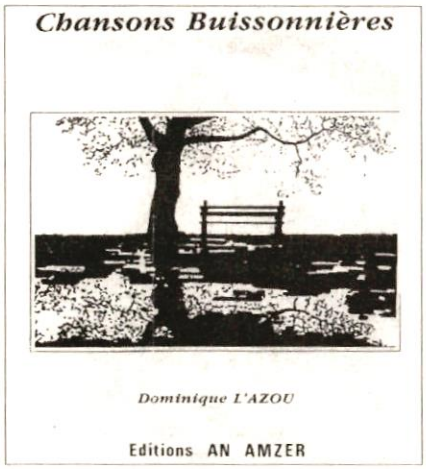
Plus ardue, plus solide aussi, la revue *Encres Vives* animée par Michel Cosem. Les textes sont souvent d'une grande tenue et on avouera une faiblesse pour le n° 153 consacré à Jean Joubert, intitulé **A la frontière.** L'écriture serrée, presque tendue, les images inspirées donnent à la dizaine de textes qui composent cette plaquette une puissance remarquable. A découvrir. (N° 153, éd. Michel Cosem, Engomer, 09800 Castillon).



Et l'école dans tout cela ? La rentrée scolaire n'est pas si loin et comme on regrette souvent dans ce journal, la méconnaissance de la civilisation celtique chez nos chères têtes blondes, nous ne pouvons que féliciter **l'École des lettres** pour son numéro consacré à Tristan et Iseut. A travers des articles, la plupart du temps passionnants, nous apprenons quantité de faits sur "la fine amour", "la fortune et les avatars du thème", "l'onomastique", "la (sic) poison", "la femme, le chevalier"... Un éclairage intéressant qui donne envie de relire la légende avant de retourner aux sources de notre propre mythologie. (École des lettres, 11 rue de Sèvres, 72278 Paris Cedex 06, 60 F).

Toujours dans le même esprit, nous pourrons prolonger notre redécouverte de l'histoire de la Bretagne, grâce au numéro de septembre des Dossiers d'archéologie. En effet ce mensuel traite, avec le sérieux qu'on lui connaît, du problème de l'eau en Gaule ; il évoque le thermalisme et les rites sacrés dans différentes régions de France, en particulier dans l'Ouest. D'une plume alerte P. Audin nous fait découvrir une autre façon de vivre, un monde qui semble parfois bien loin de nous, parfois assez proche. Jubilatoire (revue en vente dans toute bonne librairie).

Finissons par une mise en garde ; depuis un certain temps, sévit en librairie un dénommé J.B. Livingstone. Tâcheron de l'écriture, il a écrit un ouvrage intitulé : **L'assassinat du roi Arthur.** Sur



une idée assez originale (un groupe d'Anglais tente de recréer les chevaliers de la table ronde), cet auteur a réalisé un roman policier pitoyable qui ne renierait pas le plus cancre des cancres. Piège à gogos : à éviter !

Michel HÉROULT, LES POÈMES FOUDROYÉS, éditions du Soleil Natal (8 bis rue Lormier, 91580 Etrechy), 60 F.

Michel Héroult se donne, depuis plusieurs années, la tâche d'éditer de jeunes auteurs. Pourtant, à l'occasion, il n'oublie pas que lui aussi est un écrivain. Ce recueil paru aux éditions du Soleil Natal nous le rappelle aujourd'hui.

Quand on ouvre ce livre et parcourt les textes, on a tout de suite l'impression d'être assailli par un "je" omniprésent, omnipuissant. En fait, il apparaît rapidement que Michel Héroult, à travers son écriture, se cherche et cherche sa place parmi les autres : "Je marche aveugle et parmi les ombres/j'ai perdu les chiffres et le nombre", p. 35.

Sans doute se sent-il, irrémédiablement, différent. Est-ce une raison suffisante pour ressortir l'image un peu poussiéreuse du poète-prophète, solitaire parmi les hommes, tourné vers un passé peuplé de fantômes ? Le propos quand on l'a mis à jour, devient dès lors agaçant. Et nous le regrettons plus que si l'inspiration est un peu courte, l'écriture ne laisse pas indifférent : travaillée, tantôt lyrique, tantôt violente, elle retient le lecteur et lui permet d'entrevoir une autre œuvre plus achevée. Gageons que cela ne saurait tarder.

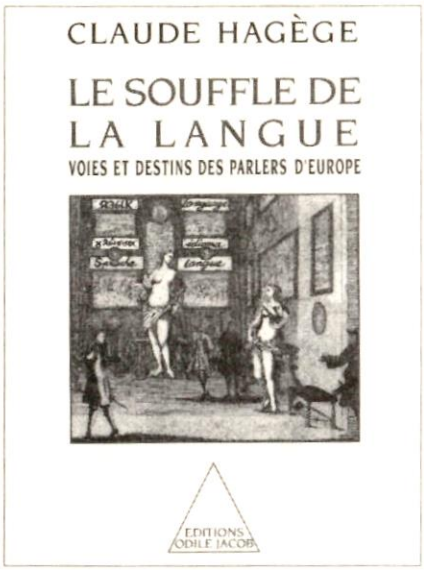
Yannick LEMARIE

Une nouvelle histoire de l'Irlande

Nous avons déjà mentionné la parution, en 1989, de "La question d'Irlande" de Jean Guiffan (éditions *Complexe*). Notre ami nantais récidive dans la collection "Nations d'Europe", chez Hatier, qui doit présenter les 12 États de la CEE. C'est un volume de 272 pages, bien présenté, illustré de cartes, photos et tableaux, qui nous présente l'Irlande, de la préhistoire à 1992. Le livre s'achève sur une chronologie, un tableau des coalitions au pouvoir depuis 1922, une liste des présidents, les résultats des 3 élections européennes par parti, un lexique, un index. On regrettera l'extrême brièveté de la bibliographie, qui omet l'ouvrage fondamental de R. Faligot sur la "Résistance irlandaise" (mais ce dernier ouvrage ne citait pas, non plus, J. Guiffan...). Le texte est très pédagogique, avec 82 pages sur les 3 héritages, celtique, chrétien et colonial. Puis la période coloniale anglaise, l'émancipation et la situation récente sont traitées avec la même clarté. Un bilan fait le point de l'Irlande indépendante, qui est loin d'être négatif. La petite faiblesse du livre serait plutôt l'après 1985 et le Nord. Pour la compenser, il suffira de prendre alors l'autre histoire que nous avons citée. Les deux livres se complètent parfaitement tout en s'ignorant.

J.J.M.

Le souffle de la langue



Claude Hagège n'est pas un inconnu en Bretagne. Linguiste de réputation internationale, professeur au Collège de France, il fut invité en Bretagne il y a quelques années par Diwan et l'APEEB pour exposer les bienfaits du plurilinguisme, notamment pour le développement intellectuel des enfants. Il se fit connaître du grand public à l'occasion de prestations remarquées à l'émission littéraire de Bernard Pivot, "Apostrophes". "L'homme en paroles" en 1985 puis "Le français et les siècles" en 1987 ont connu des succès assez inespérés pour des ouvrages traitant de linguistique.

Aujourd'hui C. Hagège publie, aux éditions Odile Jacob, "Le souffle de la langue - voies et destins des parlers d'Europe". Il y développe une thèse qui lui est chère :

"L'Europe des langues a un destin qui lui est propre, et ne saurait s'inspirer de modèles étrangers. Si l'adoption d'une langue unique apparaissait aux Etats-Unis, pour tout nouvel immigrant, comme un sceau d'identité, en revanche ce qui fait l'originalité de l'Europe, c'est l'immense diversité des langues et des cultures qu'elles reflètent. La domination d'un idiome unique, comme l'anglais, ne répond par à ce destin. Seule y répond l'ouverture permanente à la multiplicité. L'Européen vit en plurilinguisme. Il devra élever ses fils et ses filles dans la variété des langues, et non dans l'unité. Tel est à la fois, pour l'Europe, l'appel du passé et celui de l'avenir (p. 8 et 9).

Francophonie et langues minorisées

Outre sa grande érudition et son aptitude à communiquer avec le grand public, ce qui intrigue et pour tout dire fascine chez cet homme, c'est que, bien que chaud partisan de la francophonie, il prenne publiquement le parti des langues minorisées de l'Etat français et leur reconnaisse le droit à un statut officiel sur leurs terres d'élection et celui d'accéder aux institutions européennes. En cela il se distingue singulièrement de ses pairs qui tiennent un discours favorable à la diversité linguistique et culturelle en Europe, par crainte d'une hégémonie de l'anglo-américain, pour mieux ignorer cette diversité à l'intérieur des frontières françaises quand il ne la combat pas au nom du dogme jacobin de l'unicité. Il est de coutume qu'on méprise ce qu'on veut détruire.

Certes l'auteur affiche un optimisme que d'aucuns pourront juger excessif quand il emploie les termes "d'ouverture relative" (p. 110) pour décrire la politique récente des autorités françaises vis-à-vis des langues minorisées. Les grèves de la faim de Yannig Baron (39 jours), Michel François (23 jours) et Didier Goupil (18 jours) pour l'ouverture de filières bilingues français-breton et l'attitude du gouvernement français à l'égard de la Convention européenne sur les langues régionales ou minoritaires sont là pour rappeler que l'obscurantisme n'a pas quitté les salons ministériels parisiens. En fait cette politique-là rappelle étrangement celle que pratiqua la monarchie hongroise vis-à-vis des langues croate et slovaque à partie de 1867, et que C. Hagège résume ainsi : "l'usage du croate était toléré, mais son développement entravé" (p. 190). La France de 1992 copie le défunt empire austro-hongrois avec plus d'un siècle de retard.

Langue(s) commune(s) et langues nationales

Claude Hagège distingue en Europe trois langue "fédératrices" (anglais, français, allemand) qui pourraient, chacune dans un domaine ou un espace géographique particulier, remplir la fonction de langue commune. Langue commune et non pas langue unique car, nous dit l'auteur, "La seule solution qui rende justice au désir légitime que chacun possède d'utiliser sa propre langue dans son pays est que les étrangers qui s'y rendent connaissent cette langue. En d'autres termes il faut que le plus possible d'Européens apprennent le plus possible de langues d'Europe" (p. 270). Pour ce faire, C. Hagège préconise l'utilisation "des moyens de masse, et notamment de l'enseignement par la télévision, largement pratiqué par les Japonais" (idem).

La construction politique de l'Europe n'est pas absente de la réflexion de l'auteur. Il y voit une opportunité pour les langues minorisées.

"Les minorités pourraient bien trouver un avantage dans un système superétatique, puisque les Etats individuels y abandonneraient une partie de leurs prérogatives (...). Dans le plus grand nombre des cas, le pouvoir centralisé des Etats a favorisé la langue de l'ethnie majoritaire. Par suite, la réduction de l'emprise qu'exerce ce pouvoir est susceptible d'induire un accroissement de l'autonomie des collectivités locales, et donc une promotion de leurs langues quand elles sont encore assez vivaces. Ainsi, l'Europe unie peut devenir un des moyens de résoudre le redoutable problème des nationalités" (p.271).

Pour que le pronostic optimiste de C. Hagège se vérifie, encore faudra-t-il que l'Europe des cultures et des langues puisse échapper au modèle français, car si tel n'était pas le cas, l'Europe serait alors la prison des langues. En attendant, de Bretagne en Euskadi et de Corse en Occitanie, des langues se meurent dans les ghettos où le jacobinisme les a reléguées et seule une lutte de tous les jours contre le système qui les opprime semble à même de leur garantir un avenir. Et comme le chante Alan Stivell : "Hep brezhoneg, Breizh ebed !"

Gallo : préparation par correspondance

1.000 élèves se sont inscrits en otion facultative "Gallo" au baccalauréat de juin 1992. Bien peu pparmi ceux-ci ont eu la possibilité de suivre des cours dans leurs lycées pendant l'année scolaire : les postes de professeurs sont rares, les heures d'enseignement difficiles à insérer dans des emplois du temps chargés.

La nécessité d'un cours s'est imposée en 1990 au CNED de Rennes. Les inscrits ont pu recevoir dès janvier 1992 deux fascicules écrits et deux cassettes permettant de découvrir oralement textes et exercices.

Le cours en est donc à sa deuxième année. Les rédacteurs ont fait en sorte de proposer l'éventail le plus compplet possible de la littérature gallèse dans le temps et dans l'espace (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique).

Il a été donné à ce cours une structure identique à celle des multiples cours de langues vivantes déjà proposés par le CNED, soit dix séquences comprenant texte, présentation de l'auteur, notes grammaticales, exercices auto-correctifs à effectuer sur cassettes, devoir écrit à envoyer à la correction...

Stages de breton

A Commana (29), au pied des Monts-d'Arrée,pendant les mois d'octobre et novembre 1992, Stumdi organise quatre stages de langue bretonne :

– Du lundi 23/11 au vendredi 27/11 (5 jours), niveau I et II.

– Du lundi 30/11 au vendredi 4/12 (5 jours), niveau bretonnants de naissance et niveau supérieur.

Cours à effectif réduit dispensés par des enseignants qualifiés. Possibiité de bénéficier de la formation continue. Possibilité d'hébergement et de restauration sur place.

Renseignements et inscriptions (15 jours avant le stage) à Stumdi, Mesmerchou, BP 41, 29870 Lanniliz, tél. 98.04.08.31, Fax 98.04.16.97.

UN OUTIL IMPORTANT : 3 h 45 de vidéo sur notre histoire

Pour la première fois, un éditeur publie trois cassettes vidéo de longue durée sur l'histoire de la Bretagne. Le concepteur du travail est l'historien Reynald Secher, qui vit dans le pays de Rennes. Célèbre pour sa thèse sur la Vendée et son livre "le génocide franco-français : la Vendée-Vengé". L'orientation des travaux a été contestée mais les faits et les preuves à l'appui apportés par RS étaient indiscutables... Sur l'histoire de Bretagne, l'auteur a publié un album sur la chouannerie (chez Fleurus), en collaboration avec le dessinateur R. Le Honzec, et plus récemment, une "histoire de Bretagne" en bandes dessinées.

Un vide comblé

"Bretagne et Bretons", c'est le titre des trois cassettes, réalisées par une entreprise de La Rochelle. La qualité technique est bonne. L'idée, à partir de la Bretagne des clichés, a été de faire découvrir *"l'âme d'un peuple"*. L'auteur présente ainsi son propos : *"il fallait bien trois cassettes pour raconter un pays et un peuple des origines à nos jours... Une nation se constitue... Les Arts et la langue d'un peuple s'épanouissent... Mais un destin contraire s'acharne à étouffer son âme... A travers légendes et histoire, les heures de gloire et de sang, de foi, de larmes et de joie. Grandes heures et temps obscurs. Des pierres dressées à la haute technologie... la première de l'âme bretonne"*.

C'est donc un récit assez lyrique de notre histoire, bien servi par les interventions sobres et émouvantes de deux acteurs malouins, Isabelle Peyrot et Loïc Frémont. Depuis la préhistoire, c'est une excellente révision des grandes périodes de l'histoire bretonne : migrations bretonnes, constitution du royaume de Bretagne, invasions des vikings, guerre de succession, splendeurs du XV[e] siècle, agonie du Duché, les conflits du XVIII[e] siècle, Révolution et Empire, efforts et crises d'avant 14. Le récit est clair, la révision est efficace. Mais, pour un usage scolaire, un découpage en séquences beaucoup plus courte est possible et nécessaire. On dispose là d'un outil pratique, tant pour des soirées culturelles que pour l'école ou pour ses besoins personnels.

Le problème de l'image

La tâche n'était pas aisée : pour avoir coréalisé un montage audio-visuel d'une heure trente sur le même sujet, je peux en témoigner. Sur bien des points, les images manquent. Ici, Reynald Secher en a utilisé d'autres : pardon de Sainte-Anne d'Auray, défilé folklorique, au risque de l'anachronisme. L'autre risque est l'usage d'une iconographie récente, épique, qui fait "image d'Epinal", bretonne celle-là.

Il n'est pas de mémoire historique sans image, les tenants de l'histoire officielle le savent, comme le montrent les livres d'école utilisés depuis un siècle. On ne pourra donc reprocher aux trois cassettes de faire usage de cette iconographie peu historique.

Plus étonnante est l'indigence de la partie consacrée au XX[e] siècle. Comme si elle intéressait moins l'auteur, ou que son énergie s'était concentrée sur le passé plus lointain. Pourtant, là, on dispose de films nombreux, de témoins vivants, d'archives accessibles.

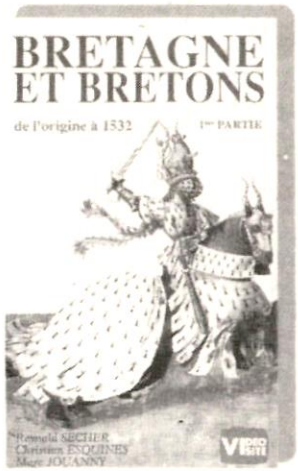
Il reste que les deux premières cassettes sont des plus utiles. Elles comblent, pour l'instant, un vide indéniable et rendront beaucoup de services. Le prix (220 F la cassette) ne devrait pas être un obstacle pour les associations culturelles ou d'éducation populaire.

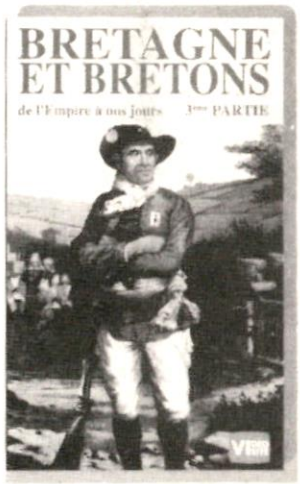
J.J.M.

Mérites : Les manœuvres royales de 1532, le scandale de Conlie, les Bécassinades, les réactions bretonnes positives (ou négatives : guerre) ne sont pas ingorées. Il ne s'agit pas d'une histoire aseptisée.

Collection vidéo-visite (en vente en librairie, ou à Édition Reynald Secher, rue Barbot, 35530 Noyal/Vilaine.

NB : *Conçu comme travail grand public, "Bretagne et Bretons" est peu critiquable. Vu avec le regard de l'historien, cela ressemble un peu à l'histoire de l'abbé Poisson, avec une vision un peu linéaire de l'irrédentisme breton. L'interview de spécialistes convaincants d'époques différentes aurait sans doute permis de mieux montrer que l'histoire ne se répète pas. L'équipe de Reynald Secher, en se jetant à l'eau, éveillera sûrement d'autres vocations pour la vidéo historique.*





Ar Vro Bagan

La troupe Ar Vro Bagan vient de créer, au mois de juillet, un nouveau spectacle en langue bretonne.

Il s'agit de An Arar Hag ar Stered (La Charrue et les Étoiles) de Sean O'Casey qui relate les événements survenus en Irlande au cours de l'insurrection de la semaine de Pâques 1916.

Ce spectacle sera joué en Bretagne au cours de l'hiver 1992 et de l'année 1993. Quelques dates et lieux connus :

– Samedi 24 et dimanche 25 octobre, salle du collège Saint-François, à Lesneven.

– Samedi 14 novembre, salle du Stella, à Brest.

– Dimanche 29 novembre à 15 h, Palais des congrès de Trégastel.

– Samedi 12 et dimanche 13 décembre, au théâtre de Morlaix.

Enseignement bilingue

Notre décompte du mois dernier ne tenait pas compte des 160 enfants scolarisés dans l'enseignement catholique, pourtant mentionné dans l'article. Cela fait environ 1.700 enfants au total, soit 1 % du total des enfants bretons scolarisés en maternelle ou primaire. Cela montre et le résultat obtenu et celui qui reste à faire !

Le "Favereau" est arrivé ?

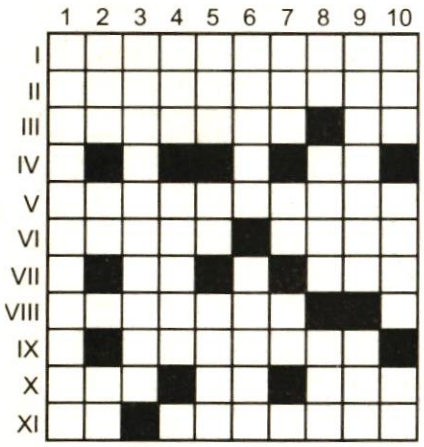
C'est un dictionnaire bilingue du breton contemporain qui comporte 1.406 pages et 90.000 entrées au total.

Édité par Skol Vreizh, il est le fruit de huit années de travail intense de Francis Favereau, maître de conférence à l'Université de Haute-Bretagne. Un Gallo qui s'était intéressé au breton au lycée (cours facultatifs) et qui s'est plongé en trente ans dans le breton parlé avec passion et professionnalisme. Skol Vreizh, 450 F.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 43

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Ses habitants passent pour les meilleurs danseurs de Bretagne. – 2. Un penchant souvent attribué aux Celtes. – III. L'entêtement breton l'est pour les mauvaises langues ; De gauche à droite : faire à moitié. – IV. De gauche à droite : demi-lune. – V. Peuplade de la Gaule (Narbonnaise). – VI. Manière ; Brette, par exemple. – VII. A demi-nu ; Inversé : pays breton. – VIII. Type de réaction produite par les méduses. — IX. Le père de Tristan. – X. Monte de droite à gauche ; Pronom personnel ; Côte bretonne – XI. Pseudonyme d'un sinologue contemporain admirateur de Ségalen (initiales) ; Ce peut être une vallée.

VERTICALEMENT : 1. Né à Dinan en 1704, il fut secrétaire perpétuel de l'Académie Française – 2. Tête d'horloger ; Dans une conjugaison ; Article. – 3. Telles certaines cellules des méduses. – 4. C'est-à-dire 4 kilomètres ; Sert à marquer la mesure. – 5. Poème ; De bas en haut : un des avatars d'Yves ; Tout à fait nu. – 6. Dans le désordre : inutile de le faire pour l'eau de mer ; Instrument à vent. – 7. Volatile antigaulois ; Nom de plusieurs cours d'eau des pays celtiques et germaniques ; En plein néant. – 8. Les Bretons y renoncent difficilement ; Gilles de Rais, par exemple ; Poisson plat. – 9. Ce qu'est devenu le BZH ; Arrose Guéméné. – 10. Dans une église ; De bas en haut : souvent errantes dans les légendes bretonnes ; Ecclésiastique et écrivain né à St-Malo en 1697 (initiales inversées).

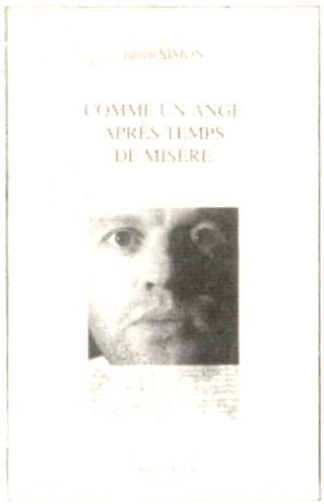
M. ERWAN

SOLUTION DU N° 43

Horizontalement : I. Prévert ; J.D. (Jacques Demy). – II. Haleur. – III. Oc ; Clôture. – IV. Vaché ; Enez. – V. Orie ; Du. – VI. Conspirent. – VII. Ane ; E.L. (L.E.) ; UEI. – VIII. Tambours. – IX. EDAR (rade) ; Néant. – X.UE ; A.P. (Auguste Pavie) ; UE.– XI. R.S. (Robert Surcouf) ; Oriller.

Verticalement : 1. Provocateur. – 2. Caronades. – 3. E.H. (Ernest Hello) ; Cinéma. – 4. Vaches ; Brao. – 5. Ellé ; PEO (Peoh) ; P.R. (Pierre Ronarc'h). – 6. Reo ; Dilun. – 7. Tuteur ; Reel. – 8. Run ; Eusa. – 9. Reine ; Nue (eun). – 10. Diez ; Tinter.

Comme un ange après temps de misère



On a évoqué, dans ces colonnes, le mois dernier, la vidéo, primée à Douarnenez et qui reprenait une pièce de Julien Simon, du même titre et jouée en Bretagne depuis deux ans, avec succès.

On sait qu'il s'agit de lettres, authentiques, expédiées par Yves Le Pennec, jeune Breton "levé en masse" par la Révolution en 1794 et envoyé sur le Front. Il ne revint chez lui qu'en 1801, près de 8 ans après. Dans une langue écrite émouvante, il raconte sa guerre, dans le Palatinat, le Brabant, en Suisse, en Lorraine. Il réagit aux nouvelles du pays, souvent mauvaises (des décès de proches). Il exprime une grande bonté, une sensibilité frémissante.

A l'inverse de Jean Conan, publié récemment par Skol Vreizh et qui écrivait longtemps après, il donne peu des détails sur les atrocités qu'il voit. Des phrases les suggèrent avec pudeur.

"En partant du côté de Bâle, nous avons reçu l'ordre pour aller sur des cantons, révoltés dans la haute Suisse (...). Étant arrivés au bord les révoltés ont fait quelques uns et blessé beaucoup. Mais ça ne nous a pas empêché de débarquer et sitôt nous les avons poursuivi avec rapidité, qu'ils ont tous été épouvanté, la moitié d'eux a été tué dans cet village, le restant se sont mis en fuite laissant leur village à notre pouvoir et tout leur bien dont on a pris tout ce qu'on a voulu et ce qu'on ne voulait pas on les cassaient ou les jettez (...).

Entre les lettres, Julien Simon a imaginé ce qu'Yves Le Pennec n'a pas écrit : ses réflexions, ses espoirs, ses angoisses. Il les a intercalés entre les lettres et l'ensemble sonne relativement vrai, avec les réflexions en français et en breton, les interrogations.

L'acteur François Le Gallou, un Trégorrois, fait corps avec son personnage. En vrai Trégorrois, il a trouvé le ton juste, sans rajouter d'effets excessifs. Mais cela, c'est dans la pièce de théâtre. Si vous ne pouvez la voir, lisez-la ! Les éditions "Ubacs" la vendent pour 69 F (13 bd Roosevelt, 35000 Rennes).

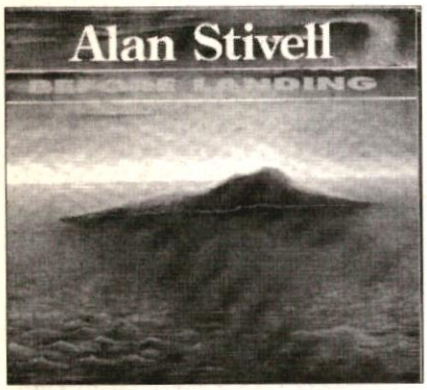
Le patrimoine qui est à portée de la main – dont ces lettres d'un conscrit de Cavan – est une source inépuisable d'inspiration et de création.

SELAOUIT



ALAN STIVELL : "Before Landing". (Disques Dreyfus, Keltia III 191 068-2).

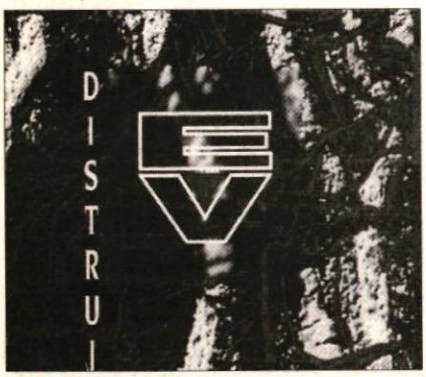
La réédition de la discographie d'Alan Stivell se poursuit. Voici maintenant "Before Landing", sorti en 1977, et dont toute une face était consacrée à l'Histoire de Bretagne, magistralement mise en musique par Alan. Vous sentirez de nouveau le soufflet de l'épopée bretonne vous passer entre les oreilles... A signaler que ce compact contient le titre "Now Breton ba' prizon" et que sa sortie a coincidé – à peu près – avec la grande rafle du mois de mai.



E V : "Distruj" (Coproduction Gwenn Kivi-Lola Label 92 0001 0).

E V se présente lui-même comme "l'un des groupes les plus modestes de l'Univers". Il n'en publie pas moins un bulletin périodique consacré à ses activités et intitulé, en toute simplicité, "A la conquête du monde", dont la dernière livraison annonce la sortie du nouveau disque "Distruj", "attendu depuis plusieurs mois par (au moins) des milliers de fans"...

Après cela, autant dire qu'il ne me reste plus grand-chose à ajouter : le groupe celto-finnois (1), qui promet de nous "dévoiler tout ou presque", plante lui-même son décor et nous livre les caractéristiques de son dernier né, premier CD.



Nos quatre garçons "dans le vent" (du Nord) nous proposent donc quatorze titres, dont beaucoup sont inédits : deux instrumentaux, trois titres en français, trois en finnois et cinq en breton dont la célèbre "Kan Bale an Arb" du non moins célèbre Glenmor.

Vous avez raison, le compte n'y est pas : un dernier titre, "Mab al Loar", mêlant breton et finnois, symbolise on ne peut mieux la rencontre de deux mondes voulue par les membres du groupe.

E V joue résolument sa "musique traditionnelle des années 90", un rock carré, racé et intelligent. Un rock fracassant, comme un débat de fin de règne. Avec l'humour en plus...



SONERIEN DU : "Etre Mor ha Douar". (Escalibur, CD 845, diffusion Breizh).

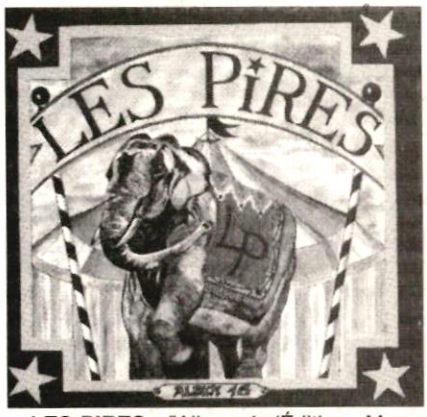
On peut dire que les Sonerien Du ont connu une sensible baisse de tension au moment de la sortie de leur dixième album, "Tredan", qui suivait de peu la sortie de scène du "leader" (maximo) du groupe, Raymond Riou, partit vers d'autres aventures.

Cette déprime passagère est aujourd'hui oubliée. Les Du viennent de fêter, cet été, leur 20e anniversaire : une fête "maousse" avec tous les potes (Tri Yann, Diaouled, Bleizi Ruz, et.) et un onzième disque plus "kosto" que le précédent, ont ponctué l'événement. Les Sonerien Du savent vivre...

Le disque, c'est "Etre Mor ha Douar". Les six musiciens du groupe, les oreilles entre terre et mer, y tracent leur sillon, une route de campagne, mais pavée de kilowatts... C'est un fait : Yann Goas et ses amis n'usurpent pas leur surnom, les "Rockerien Du"...

"Etre Mor ha Douar" : onze titres, et, pour ma part, une préférence marquée pour les instrumentaux, "Gwengolo (ou "quand les plages bretonnes redeviennent des parcelles d'îles désertes..."), "Enez Groe", "Gavotenn Sant Winniaw" ou encore "Valse pour Véro". A signaler aussi "Odopomo", hommage appuyé aux bouilleurs de cru en même temps que belle promotion des produits du terroir...

Les Sonerien Du ? Vingt ans et toujours le même mordant...!



LES PIRES : "Album 1er (Éditions Masc, GRI 19024 2, distribution Sony Music).

Oserai-je écrire que j'ai gardé le meilleur pour la fin ? Non... rassurez-vous... Dans ce registre, tout a d'ailleurs déjà été fait, rien ne vous aura été épargné. De "Pour le meilleur et pour Les Pires" à "Les Pires méritaient mieux"... j'en passe, et de moins bonnes...

J'irai donc droit au but : le premier album des Pires est sorti. Son titre ? "Album 1er" ! Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ?

Les Pires, c'est d'abord, incontestablement, un look. Un look un tantinet déjanté, branché rock alternatif version Mano Negra ou Négresses Vertes. C'est aussi, assurément, une atmosphère, une ambiance. Une ambiance de fête débridée et de joie de vivre. De l'humour à profusion et de l'énergie à revendre. C'est enfin, évidemment – j'aurai garde de l'oublier ! – une musique, une musique époustouflante qui vous alpague et vous laisse sur les genoux.

Nos cinq Pires ont été nourris au biberon du répertoire traditionnel breton. Ils ont tous usé leurs fonds de culotte sur toutes les scènes de fest-noz à travers toute la région. Pourtant, ce sont des airs tziganes qui les ont conduits sur la voie du succès et c'est cette musique qu'ils ont choisi d'honorer sur "Album 1er", recherchant leur filiation du côté de Jo Privat ou de Django Reinhart?

Quand Sylvain Larrière est au violon et Raoul Goaellaen à l'accordéon, quand Yannick Jory enfourche son sax et que Jean-Pierre Cornoux, dit Bovelo, éreinte son piano, quand Gaby Kerconduff, le dernier venu, exalte sa trompette, la fête manouche peut commencer. C'est parti pour le fest-noz tzigane : croyez-moi, il n'y aura pas de temps mort.

Bien sûr, il est préférable de consommer Les Pires frais et "live" plutôt qu'emballés sous plastique. Pourtant, on peut dire que "Album 1er" ne trahit pas ce parti-pris d'égarements métissés et déchaînés. Aucune place pour la déception.

Pierre Morvan

(1) "Le Peuple Breton", juillet-août 87 et mai 89.

(2) "Le Peuple Breton", octobre 89.

Liberté d'expression

Suite à votre rappel pour mon abonnement, je vous prie de m'excuser, mais je suis en plein déménagement suite à une mutation professionnelle (qui me rapproche d'ailleurs de notre pays), aussi j'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur de cet oubli que je répare avec un chèque de 140 F, preuve de mon attachement aux idées bretonnes et plus généralement à la liberté d'expression qui caractérise votre mensuel.

Salutations bretonnes, kenavo.

D.S. Coutances

Votre "oui" m'a gêné

Étant lecteur depuis le 1er numéro et sans doute un des plus anciens abonnés (plus de 20 ans sûrement) je vous renouvelle cet abonnement car je considère que vous êtes des défenseurs sincères de l'identité bretonne.

Mais j'ai un peu tardé car votre position sur le référendum m'a posé quelque problème.

Je pense que votre lutte contre le centralisme jacobin se transformera bientôt en lutte contre l'hypercen-tralisme bruxellois.

Ce n'est pas l'Europe des peuples qui va être construite mais l'Europe du fric et des règlements.

Votre numéro d'octobre me semble un peu triomphaliste.

Ce ne sont pas les "Bretons" qui ont voté massivement pour l'Europe. Ce sont les électeurs de l'ancienne tradition MRP et maintenant centriste – comme en Alsace – (Français, Européens, n'importe quoi sauf Bretons). La Bretagne est retournée à ses valeurs chrétiennes et de droite.

Si le coup du non a réservé quelques surprises celui du oui n'a rien à lui envier.

Qu'avez-vous de commun avec des anti-autonomistes virulents que sont Méhaignerie ou Ouest-France qui a matraqué en faveur du oui pendant des mois ?

Veuillez agréer mes meilleures sentiments gallo-bretons.

G.H. Dinan

NDLR : Notre édito fournit d'autres commentaires sur le "oui" breton. Par delà les défauts de l'Europe libérale – que nous avons développés dans notre édito de septembre –, il faut bien avouer que l'aide au développpement régional (FEDER), que les efforts pour une meilleure répartition de l'aide aux agriculteurs (rapport Mac Sharry), que la demande d'un respect des identités sont venus de l'Europe et non de Paris. Le vote des chrétiens en Bretagne est, depuis des années, réellement pluraliste. Nous attribuons plus le "oui" à l'identité bretonne qu'à la force des démocrates chrétiens, très peu structurés en Bretagne. Une bonne partie de la droite – de type RPR, voire FN – a voté "non". Il paraît plus positif de voir le "oui", par son ampleur, comme une manifestation de spécificité bretonne. Le "non", hormis un "non" de la gauche ouverte, a aussi été un "non" au fédéralisme européen. Relisez notre édito de septembre : les termes en sont mûrement réfléchis. A vous lire à nouveau...

Pourquoi tordre l'histoire ?

Un de nos lecteurs réagit à une série d'articles d' "Ouest France" consacrés à "l'Ouest en 1492". Or personne à l'époque ne parlait d' "Ouest".

Le journal ne faillit pas aux mauvaises habitudes prises dans le monde des affaires politiques en procédant à des découpages géographiques qui ne respectent pas les ethnies et en ne consultant pas les peuples ou, si vous préférez, les populations concernées. Encore aujourd'hui, ils ne tirent pas les leçons des horreurs de l'ex-Yougoslavie où la démocratie est bafouée de différentes manières suivant leurs intérêts propres (ou sales). Les purifications ethniques si chères aux Serbes s'appliquent sans vergogne. Pas besoin d'aller en Afrique, toujours victime de découpages géographiques insensés venus de l'époque coloniale plus que jamais consolidée.

Mais revenons à "Ouest France" où F.R. Hutin a donné sa plume orientée à l'un de ses collaborateurs avec des consignes strictes (probablement) le 27-08-92. La série d'articles s'intitule "Ouest 1492". Le reporter imaginé serait Pierre de Béru, pseudonyme (qui cache qui ?) qui nous propulse dans l'Ouest de 1492 encore tout frais du traité du Verger où, s'empresse-t-il d'écrire, les troupes bretonnes sont battues par l'armée royale. Remarquez les deux termes : "troupes" et "armée".

J'ai noté quelques passages stupéfiants : "La meute de ceux qui ferment leur porte au moindre accent" (sic). Quels accents ? Il s'étend sur l'accent italien. Comment le distinguer dans la quantité d'ethnies citées par le Rapport de l'évêque Grégoire à la suite de la Révolution de 1789 ? Il l'ignore manifestement. Pierre de Béru est-il romancier ou historien. Rien ne l'indique. Si c'est un vrai historien, quelles sont ses références ? Est-ce que nous reviendrons sur le rapport Grégoire paru dans le "PB" ?

Du côté de la Trinité

Quelle Trinité ? Celle de Surzur, celle de Porhoët, celle de Plouzané ? Mystère !

Le capitaine Coatalem

Il aurait rencontré un capitaine génois du nom de Christophe Colomb auquel il aurait confié la route à suivre pour les contrées neuves. C'est au conditionnel. Encore une fois, l'auteur est-il romancier, est-il historien ? S'il est historien, qu'il apporte ses preuves historiques.

Le bluff est l'une des armes du système jacobin que "l'Ouest de la France" n'a pas de peine à utiliser. L'Empire colonial n'enseigna-t-il pas, pendant longtemps aux noirs : "Nos ancêtres étaient les Gaulois". Il est vrai que les Français secrètent du génie comme en se jouant. Cette prétention leur colle à la peau dans tous leurs actes. Voyez Mitterrand à Sarajevo par son apparition rapide sur le terrain des combats...

A.R.

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
BP 41 – 29870 LANNILIZ
Abonnement 6 numéros : **75 F**

le peuple breton

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION

Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 3e trimestre 1992.

POBL VREIZH

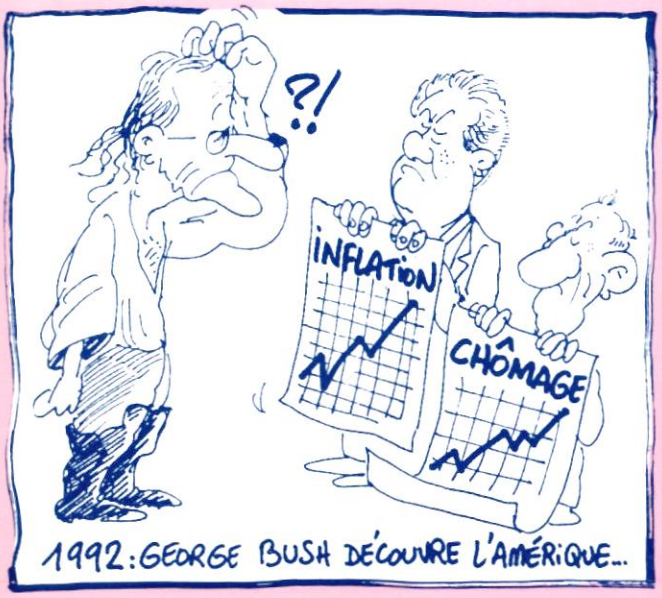
OCTOBRE













NONO

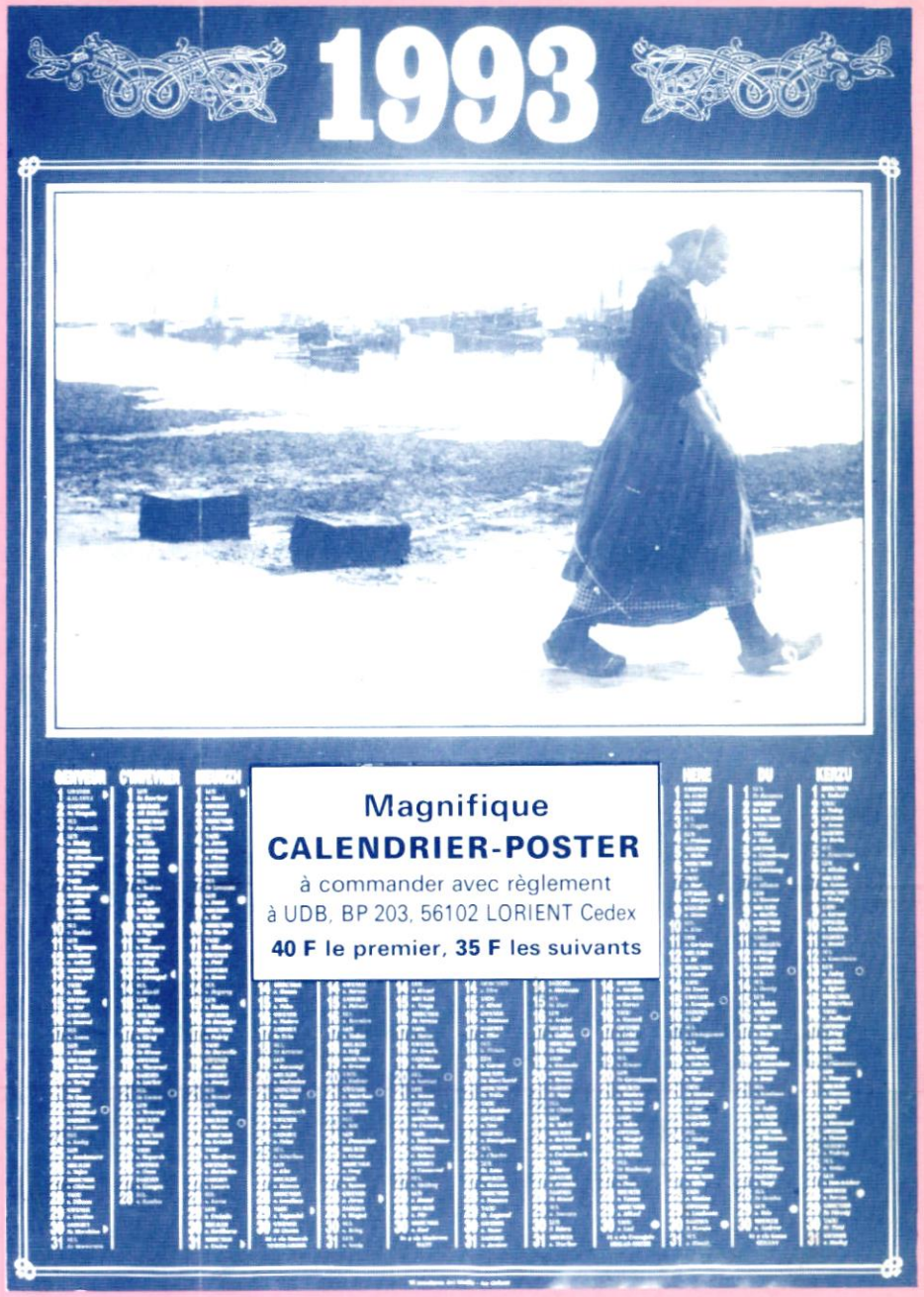
Aidez l'UDB, l'État français vous remboursera une partie

L'UDB a mis en place l'organisation financière qui permet, en conformité avec la législation relative à la transparence financière de la vie politique en France, de faire bénéficier d'une réduction d'impôt tous ceux qui lui feront un don.

La déduction fiscale est égale à 40 % du don consenti par un particulier dans la limite de 1,25 % de son revenu imposable. Les dons consentis par les entreprises sont déductibles du bénéfice imposable dans la limite globale de 2 pour mille du chiffre d'affaires TTC. Pour l'appréciation de ces limites il est tenu compte de la totalité des dons consentis par le contribuable.

Afin de préserver la confidentialité des engagements ou des convictions personnelles des donateurs, le reçu délivré par le mandataire financier de l'UDB, à joindre à la déclaration de revenus, ne mentionnera pas le nom bénéficiaire si le don est égal ou inférieur à 20.000 F.

Pour bénéficier de l'avantage fiscal au titre des revenus de 1992, vous devez adresser, avant le 31 décembre prochain, un chèque à l'orde de J. Guégan, mandataire financier de l'UDB, BP 203, 56102 An Oriant Cedex.



Magnifique
CALENDRIER-POSTER
à commander avec règlement
à UDB, BP 203, 56102 LORIENT Cedex
40 F le premier, 35 F les suivants

LISEZ "LE PROCÈS DU CENTRALISME"

Le débat que les médias ont escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Sur les aspects écologiques, le *PB* peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France"**, 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 87,50 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 37,50 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2e édition, 170 F (franco)
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque*, 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat"**, Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"Madeleine"**, *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec*, 52 F

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex